mairie

le Vigen

information

printemps-été 2013

ZOOMS

EN PAGE 8
Nos éleveurs à l'honneur.

EN PAGE 9
En octobre, "Méli Mélo" revient !

EN PAGE14
Prix littéraires pour nos romanciers en herbe.

EN PAGE 20
La télé vient nous filmer ; dommage qu'elle n'émette pas !

EN PAGES 32 & 39
Safari dans la savane limousine.

CONCOURS DE LABOURS

Le concours de labour cantonal qualificatif pour l'échelon départemental aura lieu le samedi 10 août 2013 à Condat sur Vienne à partir de 14 h. Comme à l'accoutumé, les jeunes concurrents s'affronteront dans les deux catégories que sont le labour à plat ou en planche. Seront également les bienvenus les vieux tracteurs et les laboureurs en traction animale.
Venez nombreux !

SERVICES DE LA SPA

Vous pouvez, pour vos besoins privés, faire appel aux services de la SPA. Mais il pourrait arriver que vous preniez l'initiative de les prévenir pour des problèmes autres que des besoins personnels : par exemple pour leur signaler un animal blessé ou un animal de compagnie errant et manifestement abandonné. Dans ce cas ne prenez pas directement contact avec la SPA ; cela peut conduire à des contentieux. Passez par la mairie.

LA COMMUNE SE DOTE D'UN PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

À l'issu des travaux du centre bourg qui devraient se terminer en novembre, La commune va installer un nouvel outil de communication, un panneau d'affichage électronique, afin d'offrir aux habitants, un espace d'information réactif et efficace sur la vie municipale et associative de la commune.

Ce panneau lumineux d'information, qui sera installé en Centre Bourg, s'inscrit dans une triple démarche :
• diffuser en permanence de l'information de proximité à destination des habitants
• être réactif en cas de force majeure, afin de donner l'information d'urgence aux habitants
• être un support de communication performant et convivial au service des associations pour annoncer leurs événements culturels, sportifs, festifs...

ET SI NOUS RENTRIONS NOS POUBELLES !

Nous avons sur la commune :
• un ramassage des poubelles vertes (Déchets ménagers destinés à l'incinération) chaque lundi après-midi.
• un ramassage des poubelles bleues (Déchets recyclables) le mercredi après-midi toutes les deux semaines.
Dans l'ensemble les habitants trient correctement et pour le jour et l'heure dits les poubelles sont sorties. C'est à partir de là les choses se gâtent !

Une fois le ramassage fait, quelques habitants (trop en tous cas) peuvent laisser leur poubelle dehors pendant plusieurs jours avant de la rentrer. Certains sont occupés à de multiples tâches, d'autres sont un peu distraits ; quelques uns aussi (c'est une hypothèse) sont peut être un petit peu négligents. Cela n'est pas très décoratif. Ces objets ne sont pas forcement tout à fait laids mais, même pour une personne étrangère, leur fonction est évidente avec une évocation plutôt péjorative assez peu valorisante pour l'image de la commune. À cela s'ajoute, qu'une fois vidés, ces containers sont laissés par les ripeurs avec un alignement qui témoigne d'un grand sens de la fantaisie.
Ce serait bien qu'une fois ces poubelles vidées, les habitants aient à cœur de les rentrer dans les meilleurs délais possibles et de les ranger dans des endroits secrets mais en tous cas hors de la vue des passants. Notre commune redeviendrait ainsi ce village que, jadis et selon d'anciens textes, nos aïeux trouvaient coquet.

Jeanne Marie LEYBROS
Maire du Vigen

Il fait bon vivre au Vigen !

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Comme tous les ans le Conseil municipal s'est réuni début avril pour examiner le budget 2013 et le voter (à l'unanimité). Le compte administratif de 2012, a dégagé un résultat très positif. Nous avons pu abonder le compte d'investissement, comme nous le faisons régulièrement depuis six ans. Ainsi nous avons pu donner vie aux projets d'amélioration de la vie des habitants. Afin de ne pas accroître les difficultés des ménages liées à la conjoncture économique, nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes.

En ce qui concerne l'activité communale, certains projets sont en cours et verront tout naturellement leur réalisation dans les années qui viennent.
La restauration intérieure de l'église va enfin commencer : les marchés vont être attribués. Bien que nous ayons subi un peu de retard non imputable à la municipalité et si tout se déroule comme prévu, l'année prochaine à la même époque, notre église devrait être entièrement rénovée. J'en profite pour rappeler que le financement de l'ensemble des travaux est assuré à environ quatre vingt pour cent par des subventions : Conseil Général, État, Conseil Régional, donateurs.
Je veux parler également de la construction de l'école pour laquelle nous sommes là, en attente, de certaines subventions.

Nous avons aussi amorcé une transformation du bourg sur le plan structurel :
ainsi la concrétisation récente de l'achat du terrain en prolongement du jardin public voit l'apparition d'un projet innovant : après les travaux effectués par la Direction des Infrastructures Routières, cet été dans la traversée du bourg, plusieurs services de l'Agglomération de Limoges Métropole sont mis à contribution pour réaliser une étude dont la finalité est de créer un lien paysager entre les différents services administratifs et les commerces. Nous devons aussi prendre en compte la particularité de notre bourg qui est sa traversée par la départementale 704 du Nord au Sud. Ces études sont évidemment réalisées en collaboration entre les services de l'Agglomération et les élus du Vigen.
Une part de ce terrain est constructible dans sa partie haute, elle pourra être utilisée pour des "services aux habitants" ; les idées commencent à germer et il nous appartient de voir si elles sont réalisables.
De plus, le Conseil Municipal lors de la séance de novembre 2012 a aussi décidé d'acquérir l'ancienne salle de bal, rue Saint Théau, en plein bourg, ainsi que le terrain où elle est située. Ces acquisitions foncières sont effectuées en prévision de projets futurs et pour avoir le moment venu une solution concrète et rapide, de la même façon que nous avons bâti notre restaurant scolaire et allons construire une école, sur un terrain dont la commune est propriétaire depuis longtemps.

Printemps 2013... Printemps 2014, l'heure du bilan va sonner !
Je souhaite très fortement que l'action continue, pour voir aboutir les projets en cours bien sûr, mais surtout favoriser l'émergence de nouvelles idées, afin de poursuivre l'évolution de la commune. Je suis consciente et persuadée que cette évolution passe par l'encouragement constant aux associations, l'écoute de la population, l'accès libre et gratuit à la culture. Chacun doit pouvoir vivre au Vigen de façon autonome, quels que soient ses moyens de déplacement et pouvoir dire et penser "Qu'il fait bon vivre au Vigen !".

Je vous souhaite un magnifique été, plein de soleil sur nos têtes et dans nos cœurs au sein de notre belle commune !

Jeanne Marie LEYBROS

SOMMAIRE

P. 2-3
IL FAIT BON VIVRE AU VIGEN !
L'édito du Maire.
Zooms sur le Vigen.

P.4
VIE DE LA COMMUNE
Le budget, les aménagements, les projets (...) de la municipalité.

P.14
LES P'TITS LOUPS
Les pages des écoliers du Vigen.

P.18
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Actions et investissements de l'Agglomération.

P.22
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.32
REPORTAGE
Petites & grandes histoires du Vigen et alentours.

P.36
CARNET
Agenda, mémento, diaporama...

OURS

Le Vigen Information
printemps - été 2013

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen

Directrice de la publication
Mme Jeanne Marie LEYBROS
Maire de la commune du Vigen
Rédaction
L'équipe du conseil municipal
site.mairie-le-vigen@orange.fr

Conception graphique | Moshi.Moshi
09 79 29 40 41 / www.moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Imprim'vert. Ne pas jeter sur la voie publique.
Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen.

En couverture : la passerelle sur la Ligoure

Vie de la Commune

Quelques plaques parmi celles gagnées par la famille Deconchat

Un budget 2013 dans la continuité

Lors du conseil municipal du 10 avril 2013, les comptes administratifs 2012 ont été approuvés à l'unanimité.

Ils reflètent les dépenses et les recettes réelles de l'exercice écoulé avec d'une part la section de fonctionnement et d'autre part la section d'investissement.

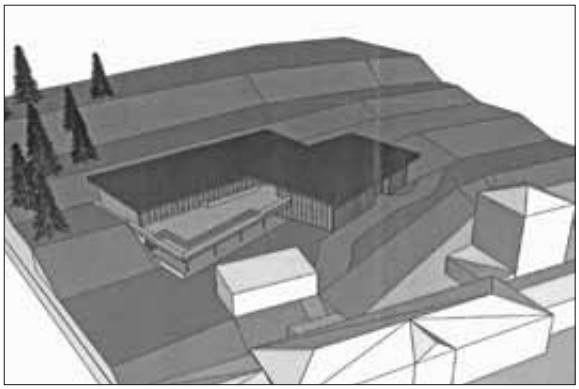

Une des solutions envisagées pour l'école maternelle

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 1 235 228 € et comprennent principalement les postes suivants :

- Les dépenses d'achats de fournitures et frais généraux qui sont l'eau, l'énergie, les fournitures de bureau pour les écoles, les aliments pour le restaurant scolaire, etc. pour un total de 294 884 €.
- Les dépenses de personnel de 726 248 € couvrent les salaires et les charges sociales du personnel au service de la collectivité y compris les salaires annexes tel que la postière, prise ensuite en charge partiellement par la Poste, ou les professeurs de l'École de Musique.
- Les dépenses à caractère général de 158 505 € comprennent essentiellement les versements aux organismes de services tels que le service incendie, le SIPE, le SIVOM ou le portage des repas à domicile.
- Enfin les intérêts des emprunts contractés les années précédentes pour financer partiellement les réalisations (salle polyvalente, aménagement de la place, restaurant scolaire) pour 54 945 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont semblables à l'année précédente et se décomposent ainsi :

- Les participations des administrés dans le cadre des prestations rendues par la municipalité (garderie, restaurant scolaire, école de musique) pour un total de 109 180 €.
- Les taxes d'habitation, taxes foncières (bâti et non bâti) pour 674 699 € soit 47,7 % des recettes de fonctionnement.
- L'attribution de compensation pour 127 814 €.
- Les taxes locales sur la publicité 23 102 € et les taxes additionnelles aux droits de mutation pour 23 593 €.
- Les dotations de l'État 352 081 €.
- Les loyers encaissés par la mairie pour 27 095 €.
- Les remboursements de salaires pour 74 984 € qui correspondent à des salaires pris en charge par Limoges Métropole.
- Divers produits exceptionnels pour 1 240 €.

La différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement est de + 179 253 € ; les écritures diverses de dotation viennent minorer ce résultat de 3 003 €.
Au titre de 2012, l'excédent est donc de 176 257 € auquel il convient d'ajouter l'excédent antérieur de 35 904 € soit un solde positif de 212 161 €.

INVESTISSEMENTS

- Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances a décidé d'affecter 200 000 € de ce résultat en réserve pour l'investissement dans le budget primitif 2013. En effet, dans le difficile contexte économique actuel, nous avons pris la décision de ne pas augmenter les taxes tout en maintenant notre politique d'investissement dans les services de proximité.

- Ainsi, l'école du bourg est inscrite au budget d'investissement avec le début des travaux prévu en 2014. Le réaménagement du bourg est également une priorité pour mieux desservir les services tels que l'agence postale, la bibliothèque multimédia et la salle des fêtes - lieu de rencontre et d'échange - sans oublier bien entendu les commerces de proximité. L'année 2013, devrait également se conclure par la fin des travaux de rénovation intérieure de l'église subventionnés à hauteur de 60 % par l'État, la Région et le Département et 10 % via les dons et la Fondation du Patrimoine.

- Le total du budget d'investissement pour 2013 ressort à 2 385 930 € tandis que le budget de fonctionnement s'élève à 1 476 704 €. Ce budget de fonctionnement voté pour l'année 2013 est similaire aux dépenses et recettes de 2012. Il intègre néanmoins le coût du passage à la semaine de quatre jours et demi pour les écoliers. La différence provisoire entre recettes et dépenses est virée en investissement pour 104 000 €.

Pour conclure, dans un esprit de transparence, l'ensemble de ces éléments est disponible en mairie et tout éclaircissement sera apporté avec plaisir ; la lecture des chiffres étant parfois un exercice périlleux, il faut se méfier des interprétations hâtives et sorties du contexte.

Virginie REIGUE LAURENT

À propos des écoles

RYTHMES SCOLAIRES

4,5 jours d'école à partir de Septembre 2013. Telle est la décision de la Commune du Vigen.
Le Conseil Municipal du Vigen, en réunion du 13 février 2013, a décidé d'appliquer cette réforme dès la rentrée de Septembre 2013, en homogénéité avec l'ensemble des communes de Limoges Métropole.
Les transports scolaires, compétence de Limoges Métropole, seront mis en place le mercredi comme pour les Collèges et Lycées.
Information importante : il n'y aura pas d'augmentation tarifaire des transports en septembre 2013.

LES PRINCIPES DE LA RÉFORME SONT :

- La journée de classe de 5h30 au maximum et les 1/2 journées de 3h30
- La pause méridienne ne doit pas être inférieure à 1h30
- 1 heure d'APC par les enseignants par semaine (Activités Pédagogiques Complémentaires actuellement Soutien Scolaire), soit 36 heures par an.
- 3/4 heure par jour d'activités périscolaire non obligatoires (TAP : Temps d'Activités Périscolaires)

Cette réforme permettra de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, les matinées seront essentiellement consacrées à l'enseignement, moments où la faculté de concentration des enfants est la plus grande pour apprendre à lire, écrire et compter.
Les activités périscolaires proposées devront être culturelles, artistiques ou sportives. L'enjeu de la réforme étant de redéployer les activités actuellement en place le mercredi matin. Bien entendu les associations des communes du Vigen et de Solignac seront sollicitées.
Ces activités seront à la charge de la commune et organisées dans les locaux et structures communales : écoles, salle polyvalente, bibliothèque, terrain de foot...
Le taux d'encadrement prévu est de 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans et de 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans.
Pour le mercredi, les enfants seront accueillis comme les autres jours, les garderies seront mises en place, le restaurant scolaire sera ouvert, les transports scolaires seront assurés par la Communauté d'Agglomération et desserviront les mêmes points de ramassage.
Pour les enfants qui déjeuneront au restaurant scolaire, les parents pourront les récupérer après le déjeuner.

Pour ceux qui voudront aller au Centre de loisirs de Condat sur Vienne, un bus les emmènera (Condat sera le seul centre de loisirs qui sera desservi par la Mairie du Vigen).

Chaque école présentera son projet d'emploi du temps qui pourra être modifié à la demande de l'Inspecteur de Circonscription et du Maire.

CALENDRIER D'APPLICATION :

- Avril-Mai : courrier adressé au Préfet et à la DASEN pour la demande d'attribution d'aide du fonds d'amorçage avant le 30 avril. Le projet d'organisation du temps scolaire est communiqué à la DASEN, pour avis avant le 6 mai.
- Mai-Septembre : la commune continue son travail de préparation pour trouver des activités et surtout des personnels encadrants.

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Tout le monde en parle mais de quoi s'agit-il ?
C'est un projet qui est élaboré en collaboration avec les enseignants, la Mairie, les parents d'élèves élus et l'Éducation Nationale. Il a pour objectif d'organiser des activités périscolaires en complémentarité avec les programmes scolaires. Un comité de pilotage réunit l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre du PEDT.

Outre la complexité du montage du dossier, il est signé pour une durée de 3 ans mais n'est pas obligatoire.

REGROUPEMENT DES 2 ÉCOLES

Fermeture conditionnelle d'une classe à Puy Méry : décision de l'Inspection Académique en vu du regroupement des 2 écoles.
"Conditionnelle" signifie que le jour de la rentrée l'inspecteur viendra compter les enfants par classe.
À savoir, qu'il nous a signalé lors du dernier Conseil d'écoles qu'il faut une moyenne de 28 élèves en élémentaire pour avoir des maintiens de classe alors qu'à ce jour nous sommes à 22.
Pour information : 18 % des enfants de la commune sont scolarisés hors écoles du Vigen.
Cette fermeture entraîne une réorganisation des classes et des niveaux qui sera présentée au prochain Conseil d'Écoles mi-juin. L'école de Puy Méry gardera les élèves de CM1 et CM2. Les autres sections seront à l'école du Bourg.

RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DES ÉCOLES

Les ordinateurs devenus obsolètes seront renouvelés et 2 TBI seront achetés : 1 au Bourg pour la classe de Christelle Roby et 1 à Puy Méry pour Christophe Lafaye. Sur ce projet, la communauté d'agglomération nous octroie une subvention de 50 % étant donné que le matériel à remplacer a plus de 5 ans.

REMISE DES PRIX

Comme chaque fin d'année scolaire, un dictionnaire sera remis aux élèves de CM2 pour marquer leur scolarité passée dans les écoles du Vigen.

CAMPAGNE NATIONALE D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES (EXTRAITS)

Campagne "Transport Attitude" 2012, ANATEEP (association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public)

- Faire adopter quelques règles de civisme à vos enfants en pratiquant la "Transport Attitude".
- C'est avoir un comportement citoyen qui facilite la mission du conducteur.
- Les transports en communs de manière générale sont une vraie société en miniature avec son stress, ses incivilités voire ses micro violences répétées.
- Quand le calme règne dans un véhicule, le temps de transport est plus confortable et plus reposant pour tous. À l'extérieur du car et à la descente, quelques consignes fondamentales sont à appliquer : attendre calmement à l'arrêt du car sans se bousculer, attendre que le car soit parti avant de traverser.
- À l'intérieur du car rester assis, boucler sa ceinture de sécurité et se soumettre aux règles données par le chauffeur et les accompagnateurs.
- Confort, respect et tranquillité pour un transport plus sûr et plus serein = mini stress et maxi sécurité.

Sylvie BAUDOU

ENCADREMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à partir de septembre 2013, la Mairie recherche des personnes pour encadrer des activités culturelles ou sportives (groupes de 20 enfants environ).

- École du Bourg :
  les mardis & jeudis de 15 h 15 à 16 h 15
- École de Puy Méry :
  les lundis & jeudis de 15 h 30 à 16 h 30

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie du Vigen au 05 55 00 51 17 ou par mail : mairie-le-vigen@wanadoo.fr. L'adjointe en charge du dossier les contactera pour un rendez-vous.

Actualités du Relais Assistants Maternels/ Parents "Croque Lune"

A Boisseuil le RAM est ouvert aux assistants maternels et aux enfants en temps collectifs les lundi-mardi-jeudi et vendredi de 9 h 15 à 11 h 30, sur inscriptions.

Ces temps permettent aux assistants de se rencontrer, d'échanger dans un cadre professionnel avec une animatrice à leur écoute sur toute question liée à l'exercice de leur profession. Pour les enfants, les temps collectifs représentent des temps d'éveil (sensoriel, moteur, intellectuel…) et de rencontre d'autres enfants.

- Les 5 et 7 février ont eu lieu des temps d'éveil musical avec Anne Ratsimba. Ces moments sont toujours chaleureux et source d'émotions, de découverte, de partage. Il y eut quatre autres rencontres les 26 et 28 mars et les 4 et 7 juin.
- Le 12 février, enfants et assistants ont lancé les confettis pour fêter Carnaval.
- Le 15 février, à l'occasion de son départ, les enfants ont offert une production à Bérénice (éducatrice de jeunes enfants en formation) en stage depuis 10 mois. Un moment riche et fort en émotions.
- Le 21 juin, pour la fête de la musique, "Le soleil avait rendez-vous avec la Lune" : le multi-accueil "1,2,3 Soleil" de Solignac-le Vigen reçut les enfants, les assistants et l'animatrice de "Croque Lune". Mme Mergnac, 1ère Adjointe de Boisseuil représentait les gestionnaires pour ce premier rendez-vous intercommunal. Les enfants et les adultes ont chanté et dansé accompagnés à la guitare. Il y avait un atelier de fabrication de maracas. Les assistants présents proposaient des chansons et des comptines. Un beau moment de rencontre et de partage autour de la musique !

Lors des permanences l'animatrice accueille candidats à l'agrément, parents, assistants pour une information de 1er niveau sur la recherche d'un mode d'accueil, les places disponibles, les démarches, les prestations sociales, le contrat de travail, la convention collective…
Permanences / Lundi : 13h-18h / Mardi : 13h-17h45 / Mercredi : 9h-11h /Vendredi 15h-17h.

Contacts

Sandrine MIRAMONT
05 55 58 83 06 / ram@mairie-boisseuil87.fr

Nos éleveurs de la Grange récompensés au Salon de l'Agriculture

Féline et Émeraude

Du XIXe siècle au début du XXe de grands éleveurs du Vigen ont participé à l'élaboration de la race Limousine. Certains comme Frédéric puis Albert Le Play, Adrien Delor, Louis Pouyat ou Martial Dupuytren sont passés à la postérité d'autres sont plus ou moins tombés dans l'oubli.

C'est le cas d'Henry Michel qui contribua beaucoup à l'amélioration des méthodes d'élevage et de sélection mais souffre dans nos mémoires d'avoir écarté la limousine et préféré une race anglaise.

Une partie de l'élevage

Depuis ces grands noms, le flambeau n'a pas été abandonné. D'autres avec discrétion mais efficacité ont poursuivi la tâche. À la Grange, la famille Deconchat qui vient d'être primée à Paris, au concours général du 50ème salon de l'agriculture, en est l'exemple.
Chez les Deconchat on est, de longue date, éleveur sélectionneur de générations en générations. René, le grand père aujourd'hui à la retraite, avait déjà succédé à son beau père. Les deux fils Yves et Jacques prirent la suite en 1976. Jacques (Jacky) qui continua seul à partir de 2004 est aujourd'hui sur le point de se retirer et Pierre, le fils, se prépare à poursuivre.

Sur 100 hectares en propriété ou en fermage, cultivés en maïs, orge et prairie l'exploitation se consacre entièrement à l'élevage bovin. Elle comprend environ 150 têtes dont une soixantaine de mères vaches.
Les Deconchat ont toujours participé aux concours à raison de 7 ou 8 par an. Ils sont présents au cantonal, au national et à Paris. Les dizaines (on devrait plutôt dire les centaines) de plaques de concours qui ornent les bâtiments témoignent du palmarès familial. La plus ancienne, date de 1888. Une autre de 1889 attire particulièrement l'attention : elle a été obtenue à Paris, au pied même de la Tour Eiffel, lors de l'Exposition Universelle pour laquelle la Tour venait tout juste d'être construite.

Cette année, au 50ème Salon de l'Agriculture de Paris, à la porte de Versailles, l'EARL DECONCHAT a décroché deux premiers prix :
• Pour Féline d'abord dans la catégorie "Génisse pleine de moins de 32 mois". Née le 7 novembre 2010, Féline, 906 kg, est la fille de Coquin et de Boutade.
• Pour Émeraude ensuite dans la catégorie "Vache suitée de moins de 40 mois". Née le 28 novembre 2009, Émeraude, 1000 kg, accompagnée de son veau Héliot, est la fille de Vénitien et d'Armure.

Jacky Deconchat avec Émeraude et son fils Héliot, Pierre Deconchat avec Féline

C'était une grande émotion pour Jacky, pour la famille, et bien sûr pour René, le grand père, qui suivait à la télé. "On fait 7 à 8 concours par an ; on y va pour faire au mieux ; on est confiant mais quand ça nous arrive on est toujours surpris."

La recherche de l'excellence dans la discrétion et la modestie cela peut surprendre à notre époque. Mais voyez-vous, en Limousin, on n'est pas trop "paillettes" ; on est plutôt dans le durable...

Coupe du Concours Général Agricole de Paris de 1988 (c'étaient, à l'époque, de vraies coupes). 1er prix au 50ème Concours Général Agricole de Paris en 2013. Plaque gagnée au pied de la Tour Eiffel lors de l'Exposition Universelle de 1889.

Méli-Mélo de la Briance

C'est parti pour une 3ème édition le dimanche 13 octobre 2013 !

L'affiche de la prochaine édition

Dans la vie de notre commune il y a des évènements festifs : les vœux du maire en janvier, la fermeture de la chasse en février, le loto des écoles en mars-avril, le vide grenier en mai, la fête de la musique en juin. Méli mélo, la fête de la culture du Vigen, pourrait bien s'inscrire dans cette liste de manifestations récurrentes en octobre.

Au programme 2013 : près de trente auteurs, une vingtaine de peintres locaux, deux sculpteurs et des brodeuses d'art, deux expositions, des jeux en bois, une dictée, un concours de dessin et une conférence.

Pour bien faire les choses nous recevrons un couple en tête d'affiche. Lui est fils d'un ancien ministre, agriculteur et surtout auteur de plusieurs romans portés à l'écran. Claude Michelet est très attaché à la terre limousine qu'il peint avec de beaux textes. Son épouse, Bernadette, est sa co-auteure de plusieurs livres de recettes.

Avec eux, nous recevrons des "habitués" de notre fête culturelle comme Frank Linol et ses romans policiers, Gérard Brutus, Daniel Duges, Sébastien Vidal, Christine Gauthier Bravard ou encore Albert Valade, survivant d'Oradour sur Glane. Pour la BD Mickael Bettinelli et Jean Depelley sont invités pour la deuxième fois. Claire Gaudriot enchantera les enfants et leurs parents avec ses dédicaces dessinées et personnalisées. Venus en voisins, Michèle Gualde (ancien maire de St Jean Ligoure) et Maurice Robert (de Solignac) présenteront leurs publications. Le Prix Panazô 2013, Yves Aubrard, fera découvrir le premier opus de sa trilogie. Les auteurs résidants du Vigen seront bien entendu présents : Guy Fournet, Michel Dudognon, Christian Lainé et Jean-Paul Romain-Ringuier qui vient de publier un nouveau roman.

Autour des auteurs, une vingtaine de peintres, locaux pour la majorité, présenteront leurs œuvres dans des styles très divers. L'association des brodeuses d'art filera devant le public et expliquera comment ne pas s'emmêler les fuseaux. Un sculpteur sur bois du Vigen et un sculpteur avec des métaux recyclés de Solignac complèteront ce panel de créateurs.

Savez-vous qui était le roi Nègre ou que le général de Gaulle est passé dans notre commune ? Quand avons-nous reçu l'électricité, le téléphone ? Si le pont sur la Briance a toujours été comme aujourd'hui ? Toutes les réponses seront dans une exposition mise en place dans la salle du conseil municipal.
La bibliothèque recevra, elle, une exposition préparée par l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen sur les trésors cachés de l'église St Maturin du Vigen.

L'après-midi sera animée par une dictée à l'ancienne et par une conférence donnée par l'un des auteurs. Un concours de dessin occupera les enfants qui pourront aussi s'essayer à des jeux en bois à l'ancienne confectionnés par un habitant du Vigen.

Un programme plus détaillé sera fourni à chaque foyer de la commune à la rentrée. Les organisateurs : la municipalité et l'association Culture et Loisirs Val de Briance section bibliothèque vous attendent encore plus nombreux que les années précédentes pour cette manifestation ouverte à tous et entièrement gratuite.

LA CULTURE AU GRAND JOUR

Magnifique audition à la salle polyvalente !

Dimanche 31 mars à 16h, environ 250 personnes étaient présentes dans la salle polyvalente du Vigen pour écouter le jazz Manouche de "Mado Manouch'Experience". Cette audition s'inscrivait dans l'action "La Culture au Grand Jour" par laquelle le Conseil Général organise dans tout le département de nombreux spectacles gratuits afin de développer la culture pour tous.

Électron libre, guitariste virtuose, inconditionnel des rencontres artistiques, généralement autour de la musique gitane, Mado est l'initiateur de la formation à géométrie variable "Mado Manouch' Experience". Ce dimanche il était accompagné de Quentin, brillant interprète de 19 ans. Partant de grands classiques (valses tsiganes, swing...) et s'inspirant de Django, les 2 artistes ont joué des arrangements et des créations aux influences ethniques diverses : des plaines slaves à l'extrême orient mais sans oublier le musette. Deux heures durant, ils ont

enthousiasmé le public par leur originalité, leur humour et leur savoir faire. Dans ces conditions, il y eu bien évidemment des bis. En bons Limousins toujours un peu pessimistes, nous avions craint que du fait du jour et de l'heure imposées, l'audition soit un peu confidentielle. Quelle erreur ! Une centaine de personnes était debout faute de place et tout le monde est resté jusqu'au bout.

Jeannette Leybros, maire de la commune et Annick Morizio, vice présidente du Conseil général ont exprimé leur grande satisfaction pour la qualité de cette audition et pour l'accueil enthousiaste du public.

Entreprises du Vigen

On bouge, on transmet, on déménage !

Ça bouge au Vigen... Ces derniers temps trois entreprises bien connues et installées au Vigen de longue date ont été transmises et les Kiné ont quitté la vieille bâtisse du chemin de la Vigne pour un local flambant neuf. En ces temps difficiles pour beaucoup, ces mouvements sont des engagements pour l'avenir. Tout ne "fout pas l'camp" !

LES KINÉS CHANGENT DE RUE

Ils surplombent le bourg depuis février 2013, date à laquelle les 3 kinés ont aménagé dans leurs nouveaux locaux, au 4B, allée des Pommiers, sur un ancien terrain de Madame Darfeuille.

Premier arrivé, Philippe Fradin (successeur de Mme Laygues) en janvier 2005. Mais à cette époque, le cabinet se trouvait déjà dans l'ancienne maison Commery, que beaucoup d'entre vous connaissent (et dont les jours sont comptés), tout à côté du ruisseau du Ribardy.

Sébastien Ritter a rejoint le cabinet en janvier 2007. Mais l'activité étant sans cesse croissante, ils ont dû faire appel à du renfort. C'est ainsi que Marion Bazier complète ce trio depuis octobre 2012. Les locaux étant peu pratiques, décision fût prise d'une construction beaucoup plus appropriée, permettant

Quelques matériels de rééducation

de la souplesse dans le planning. Maintenant, tous les trois peuvent travailler en même temps, dans un cadre très agréable. Leurs patients, pendant leurs exercices, profitent aussi d'une vue imprenable sur le bourg et la verdure avoisinante. Le matériel de rééducation plus complet permet de faire face à toutes les pathologies. Dès que les panneaux de signalisation seront installés, tout sera parfait !

À noter

Les trois collègues recherchent un pédicure qui accepterait de se joindre à eux pour quelques heures par semaine.

Pascale REYTIER

UN ENFANT DU PAYS À LA TÊTE DU GARAGE DU VIGEN

Patrick Gros, "revenu au pays" où il est né à la Petite Grange il y a environ 50 ans, a repris le 21 janvier dernier l'ex garage Arnaud, devenu entretemps THM pendant 10 ans, et qui est maintenant GP Auto.
Après sa scolarité au Vigen Patrick Gros a fait sa formation professionnelle à Poitiers.

Avec une forte expérience de 22 ans sur plusieurs marques et 7 ans à son compte à Saint-Yrieix, il arrive au Vigen comme Agent Renault et garagiste toutes marques.

Des investissements vont être réalisés pour être en conformité avec les exigences de Renault.

Un vendeur professionnel bien connu dans la commune a été recruté début avril pour développer la vente de véhicules d'occasion. Un vendeur se consacre aux véhicules neufs Renault dont la gamme est présente sur le site.

Patrick Gros

GPA propose un service Renault minute sans rendez-vous mais ne se limite pas à cette marque. Équipé d'un assistant diagnostic toutes marques il assure l'entretien et la réparation de tous les véhicules ; il offre aussi le service poids lourds. Équipé d'un banc géométrique et d'une cabine de peinture il répond aux travaux de carrosserie.

La station essence est aussi est un point important pour la commune ; bien située sur un axe aussi fréquenté que la départementale 704, elle attire de nombreux clients.

Martine

Patrick Gros est secondé par deux secrétaires dont Martine qui, avec ses 42 années de présence, a collaboré avec les trois dirigeants successifs du garage. L'atelier compte sept mécaniciens, un carrossier et sans doute deux prochainement.
Toute cette équipe est à votre service du lundi au samedi midi.

Le nouveau bâtiment

Bassin biologique

LE COLLABORATEUR DE JEAN-JACQUES REBEYROL PREND LA SUITE

En 1985 Jean-Jacques Rebeyrol crée son entreprise d'entretien de jardins à son domicile de Feytiat. À partir de 1990, il étend son activité notamment dans le domaine de la création de parcs et jardins. Le développement rapide de son entreprise lui impose alors de déménager vers une surface plus importante et il s'implante aux Pradilles en 2000.
C'est à cette époque qu'il embauche Williams Louit comme apprenti. Le 1er janvier 2013 Jean-Jacques Rebeyrol a pris sa retraite et c'est Williams Louit qui lui a succédé.

Williams Louit

Maintenant titulaire d'un BTS en entretien et création, Williams est passé par toute les fonctions de l'entreprise : devis, plans d'aménagements, préparations de chantiers, chiffrages de toutes sortes, mais aussi management et gestion d'entreprise.

L'activité se diversifie en plusieurs secteurs répartis en deux sociétés :
• "Rebeyrol Créateur" : pour la création (plantation, engazonnement, bassins de baignade biologiques, terrasses, allées, dallage, murets, mise en lumière…) regroupe 80 % de l'activité.
• "Rebeyrol Soins et Jardins" : pour l'entretien représente les 20 % restants.

La saison estivale, bien sûr, est propice aux terrasses, allées, bassins, à l'entretien… quant à l'hiver, ce sont surtout les clôtures, les gloriettes et pergolas, les escaliers, les portails et tout ce qui est déco. Mais tout ceci est fonction des tendances ; en effet, la mode est aussi dans les jardins.

Bassin cascade

L'entreprise compte 22 salariés qui sont, pour la quasi-totalité, titulaires d'un diplôme dans la profession (du CAP au BTS). Elle est porteuse du label "Les Jardins d'Excellence" et de la marque "Expert Jardin". Elle est engagée dans un développement durable de son activité au travers de la mise en place du RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale).

Petit pont

LA SARL JMB (JEAN-MARIE BREUILH) RESTE DANS LA FAMILLE

Jean Marie BREUILH qui avait créé en 1976 à Bon Abri l'entreprise devenue depuis la SARL JMB, vient de passer la main à ses deux filles.

Après une formation en droit privé, Élodie est partie quelques années s'aguerrir à l'extérieur avant d'intégrer l'entreprise familiale en 2008 et d'en prendre la gérance en 2011. Véronique la seconde au poste administratif.

Élodie et Véronique

Philippe

Philippe Lagrange a été recruté en décembre 2012 au poste de technicien pour les études, les devis, les suivis de chantier et toute la partie technique.

Six ouvriers professionnels en pose et dépannage permettent à l'entreprise d'intervenir sur toute la Haute-Vienne et les proches "frontières" de la Corrèze et de la Dordogne.

La vente, l'installation, la maintenance, la rénovation de chauffage toutes énergies (fioul, gaz, pompes à chaleur, solaire), la climatisation, l'aménagement sanitaire (y compris le mobilier), les automatismes de portails électriques, sont les principales activités de l'entreprise.
Une permanence est assurée le week-end en hiver. C'est donc un large éventail de compétences qui est offert.

UNE PEINTRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre de la promotion des artistes locaux la bibliothèque Louise Michel du Vigen présentait, du 17 au 31 mai dernier, les œuvres d'Anne Fonlladosa qui exposait pour la première fois.

Née au Vigen, Anne Fonlladosa peint depuis de nombreuses années. Elle a été copiste au Louvre et on trouve parmi ses tableaux aussi bien des copies de grands maîtres que des œuvres très personnelles. Toutefois, à en juger par ce qu'elle a exposé, ses copies et ses créations semblent appartenir à deux univers artistiques très différents. Pour ses œuvres personnelles, elle explore plusieurs champs mais les jeux de l'enfance, la rêverie de la jeunesse, le charme de la vie quotidienne semblent l'inspirer plus particulièrement ; ces œuvres là ont un parfum de littérature intimiste.

Une belle exposition que notre trop petite bibliothèque ne permettait malheureusement pas de mettre suffisamment en valeur.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Le Vigen est concerné par la réforme du mode de scrutin des élections municipales votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

La loi fixe définitivement à 1 000 habitants (contre 3 500 jusqu'à présent) le seuil au-dessus duquel s'appliquera le scrutin de liste (avec obligation de parité) pour les élections municipales de 2014. Seule une saisine du Conseil constitutionnel pourrait encore retarder ou modifier son application.

Selon les défenseurs de cette réforme l'élargissement du scrutin de liste permettra la représentation de l'opposition au sein des conseils municipaux et le renforcement de la parité. Selon ses détracteurs elle comporte le risque d'une "politisation" de la vie municipale des petites communes.

La loi modifie aussi le mode d'élection des conseillers communautaires. À partir de 1 000 habitants les conseillers communautaires représentant la commune au sein d'organes délibérants de communauté de commune, de communauté d'agglomération, de communauté urbaine ou de métropole seront élus en même temps que les conseillers municipaux.

Le Vigen ayant plus de 1000 habitants il y sera donc appliqué le mode de scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête :

- Les listes devront être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. Le dépôt d'une déclaration de candidature sera exigé pour chaque tour de scrutin, ainsi que la composition paritaire en alternance de chaque liste.
- On ne pourra plus panacher les votes, supprimer des noms ou en remplacer. Tout bulletin modifié en quoi que ce soit sera déclaré nul.
- Si au 1er tour une liste atteint la majorité des suffrages exprimé (au moins 50 % des voix plus une), elle obtiendra 50 % des sièges. Les autres sièges seront répartis, en proportion du nombre de suffrages obtenus, entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés,.
- Sinon, il sera procédé à un 2ème tour. Seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des voix au 1er tour pourrons se maintenir. Les listes ayant obtenu entre 5 et 10 % pourrons toutefois fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. La liste qui aura le meilleur résultat obtiendra 50 % des sièges. Les autres sièges seront répartis, en proportion du nombre de suffrages obtenus, entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

En fonction des décrets d'application nous fournirons une information éventuellement plus détaillée dans le prochain journal.

MARCHÉ À LA FERME DE LIGOURE

Le petit marché à la ferme de Ligoure est ré-ouvert depuis le 17 mai. Il a lieu chaque vendredi de 16 h à 19 h 30, on y trouve :

- Des légumes et œufs biologiques (Ligoure en bio, Vincent Bellan, Maryse Lonca)
- Des poulets biologiques prêts à cuire (La volaille bio de Ligoure, Paul Pénicaud)
- Volailles prêtes à cuire, découpe et produits transformés (Ferme du bas Ligoure, Bernard et Françoise Carret)
- Des bières biologiques (La Barbotine)
- Des confitures et sirops (de la ferme de Paul Pénicaud)
- Et prochainement : des yaourts et des fromages au lait de brebis (Ferme de la Boufferie, Charles Bourdier)

LE SECOND COURT DE TENNIS RÉNOVÉ

Encourager la pratique du sport et la rendre accessible à tous, quel que soit son âge, ses moyens ou ses envies : cette dynamique passe bien entendu par des équipements sportifs de qualité, adaptés et structurants.

Après la rénovation, l'an passé, du premier court du Vigen, le second vient de l'être à son tour.
Avec plus de 60 licenciés, deux équipes masculines, une équipe féminine et une école de tennis, le TC Val de Briance se voit doté d'installations permettant le développement de ce sport. À noter que ce court sera également accessible aux handicapés.

PASSERELLE SUR LA LIGOURE

Comme annoncé dans notre précédent journal le Conseil Général a installé une passerelle sur la Ligoure à proximité de sa confluence avec la Briance, en face du chemin qui descend du Fromental.
Cette passerelle permet la jonction piétonnière entre le circuit de Chalucet et l'actuel sentier de randonnée du Vigen (comme avec celui qui sera inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Il est certain que cette ouverture va accroitre la fréquentation de notre sentier.

LES HIRONDELLES FONT LE PRINTEMPS ; LES TONDEUSES AUSSI

Mais à la différence des hirondelles les tondeuses font du bruit (pas toutes d'ailleurs).
Le printemps a été humide. L'été ne le sera peut être pas. Mais quoi que nous réserve la météo il faut tondre. C'est une corvée pour celui qui tond et un agacement pour les voisins.
Au Vigen il n'y a pas d'arrêté règlementant les horaires pour la tonte des pelouses (ou la taille des haies) et la municipalité souhaiterait ne pas être amenée à en prendre. Elle estime qu'un peu de bon sens, de courtoisie et de tolérance font une bien meilleure potion qu'une loi. Dans certaines communes qui ont règlementé, ces occupations de loisir bruyantes sont autorisées tous les jours de la semaine et les horaires en sont fixés pour le matin et l'après midi. Pour le dimanche elles sont autorisées également mais un peu plus tard le matin.
Il semble raisonnable de ne pas importuner ses voisins en semaine trop tôt le matin, trop tard le soir ainsi qu'à l'heure du déjeuner (et de la sieste) mais aussi d'éviter le dimanche. Cela dit par les temps pluvieux que nous avons connus, si le soleil se décide montrer le bout de ses rayons le dimanche, on peut aussi comprendre que le voisin, qui travaille toute la semaine, saisisse l'occasion et sorte sa tondeuse le dimanche.
Bon sens et courtoisie d'un coté de la haie, tolérance de l'autre.

La passerelle sur la Ligoure

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

Comme chaque année des fidèles se sont réunis devant le monument aux morts pour commémorer ces quelques dates qui marquent, chacune, la fin d'une époque tragique de notre histoire.

Ce fut le cas le 19 mars, anniversaire des accords qui mirent fin en 1962 à la guerre d'Algérie et le 8 mai qui marque la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945. Lors de chaque manifestation lecture fut donnée des messages ministériels et de ceux des associations d'anciens combattants. Comme chaque fois les enfants des écoles étaient là et participaient activement à la cérémonie.
Le 19 mars le temps était humide et froid. Le 8 mai c'était pire. La météo refuse de s'associer à la commémoration de la fin de nos malheurs !

DERNIÈRE MINUTE

Le conseil municipal du 26 juin 2013 a entériné l'intégration du Lotissement de Leycuras dans le domaine public communal.

Des travaux de mise aux normes des réseaux (voiries, assainissement, eaux pluviales, éclairage public) ont été réalisés. C'est l'aboutissement de nombreuses années de travail, tant au niveau administratif que technique. Nous avons été soutenus dans cette action par les services de Limoges Métropole et nous sommes satisfaits aujourd'hui de l'issue de ce dossier.

Concours de nouvelles 2013 CLASSE : CM1 Numéro : A/4

Dans mon village il y a une maison-bonbons. L'ambiance est douce et sucrée car à l'intérieur de la maison-bonbon toutes les pièces et même la maison tout est en bonbon. Le salon et la salle à manger sont en Carambar, les chambres sont en bonbon Kréma, la salle de bain est en Chamalo, les toilettes sont en réglisse, la cuisine en oursons à la guimauve sans oublier la maison en forme de tagada. Monsieur GOURMAND qui habite dans cette maison a un gros souci, il est toujours en train de reconstruire sa maison parce qu'il la mange à longueur de ~~jour~~ journée. Il essaye de ne croquer qu'une bouchée mais il n'y arrive pas. Un jour Monsieur GOURMAND appelle le docteur BIDULE pour l'empêcher de manger des bonbons. Hélas ! Impossible de l'empêcher de manger sa maison car Monsieur BIDULE est tout aussi gourmand que lui.

Texte de Nathanaël qui n'avait pas pu être présent pour l'annonce des résultats.

Les P'tits Loups

Cette fois-ci nos P'tits Loups ont été tellement pris par leurs multiples tâches qu'ils n'ont pu nous réaliser que deux petits reportages. On ne leur en veut pas car, ils nous ont ouvert le fond de leurs pensée sur leur école de Puy Méry et en plus ils ont largement participé au concours littéraire dont nous vous donnons ici les résultats et les meilleures feuilles.

Nos graines d'écrivains ont participé à la 12ème édition du concours "Littéraire"

Le samedi 13 avril 2013, pour la 12ème année consécutive, rendez-vous est donné par l'association Culture et Loisirs Val de Briance - Section bibliothèque, afin de procéder à la remise des prix du concours de nouvelles. Une nombreuse assemblée attend fébrilement les résultats... 197 enfants des CE2, CM1, CM2, des communes de Solignac, Saint-Maurice-les-Brousses et le Vigen ont participé.

Deux thèmes étaient proposés à nos petits "écrivains" : "Si j'avais une baguette magique…" et "Dans mon village il y a..." L'imagination des enfants étant débordante, les membres du jury ont eu du mal à faire un choix.

La Présidence d'honneur du jury été confiée à Madame le Maire du Vigen, la Présidence à Madame Geneviève Lavaud, professeur des écoles, fidèle membre du jury de notre concours depuis des années et qui a félicité tous nos bambins pour leur participation.

PREMIERS PRIX DES CE2

- École de Puy Méry - Le Vigen : Garance Buffenoir
- École de Solignac : Antoine Glenisson
- École de St-Maurice-les-Brousses : Bastien Bannat

Concours de nouvelles 2013 CLASSE : C.E.2 Numéro 7/14

Texte de Garance

PREMIERS PRIX DES CM1

- École de Puy Méry - Le Vigen : Nathanaël Boutet
- École de Solignac : Manon Chanconie
- École de St-Maurice-les-Brousses : Lucas Faurissoux

PREMIERS PRIX DES CM2

- École de Puy Méry - Le Vigen : Pauline Monnier
- École de Solignac : Axelle Arvis
- École de St-Maurice-les-Brousses : Jeanne Theréau

GRANDS LAURÉATS

- C.E.2 : Garance Buffenoir
- C.M.1 : Nathanaël Boutet
- C.M.2 : Jeanne Theréau

Les bénévoles de l'association remercient les municipalités du Vigen et de Solignac et leurs nombreux donateurs. Grâce à leur aide, tous les enfants ont été récompensés. Les 3 premiers de chaque niveau et de chaque école ont eu de jolis cadeaux. Un baptême de l'air a été offert aux 3 "grands lauréats". Merci aussi aux enseignants pour leur implication. À l'issue de la cérémonie toute la petite assemblée a participé à un goûter fort convivial, ce qui a permis d'échanger ses impressions sur cette belle journée.

Garance et son "diplôme"

Concours littéraire

Histoire imaginée par Jeanne THÉRÉAU sur le thème de la baguette magique

Jeanne

Je m'appelle Marie, j'ai 9 ans et j'aurai 10 ans le mois prochain. C'est le dernier jour des vacances. Je me suis toujours demandée ce que j'aurais fait si j'avais eu une baguette magique :

- "Comme si cela pouvait exister" me répétait ma mère.

Pourtant, un jour, alors que je vais acheter du pain à la boulangerie de mon village, je rencontre une vieille dame dans la rue ; elle semble très antipathique.
Je suis en vélo et, par mégarde, je la bouscule, renversant le contenu de son sac par terre.

- "Fais attention où tu vas" me hurle-t-elle en brandissant le poing en l'air.

Je m'arrête, m'excuse et reviens sur mes pas pour aider la femme à ramasser ses affaires. Ces dernières sont d'ailleurs bien étranges : Quelques bocaux contenant de petites sphères noires ou rouges et de drôles de petits animaux que je ne connais pas, des bouteilles et de petits flacons remplis de liquides multicolores, pâteux ou transparents qui m'intriguaient beaucoup. Enfin, la vieille se lève, me lance un regard noir, et, sans un mot, me quitte d'un pas pressé.
En me dirigeant vers mon vélo, je trébuche sur quelque chose qui ressemble à première vue à un bâton ; le le ramasse pensivement et le mets dans ma poche. De retour chez moi, je récupère la baguette en bois. Le bout est assez pointu, je le touche. Comme il n'y a pas d'horloge dans ma chambre et que je commence à avoir faim, je me demande en même temps, dans combien de temps ma mère m'appellera pour manger. Alors, une lumière blanche jaillit et sort lentement de la baguette. Effrayée, je m'apperçoit que ce qui sort de la baguette est un morceau de papier. Je le lis :

-"16 secondes"

Je me demande soudain si ce qui est écrit sur le papier est la réponse à ma question. Alors, je compte et, seize secondes plus tard exactement, j'entends ma mère qui crie :

-"Marie ? à table ! Et dépêche-toi s'il te plaît !"

Je regarde la baguette aves des yeux ronds en me posant mille questions ; serait-ce une baguette magique ?
Exauce-t-elle aussi les souhaits ?
Je pose mon doigt sur le bout de la baguette et je pense très fort :

-"J'aimerais me retrouver au même endroit, il y a 2030 ans."

Et là tout se met à tourner, je ferme les yeux. Je ne les ré-ouvre que lorsque tout s'arrête. Je fais un bon en arrière et je pousse un cri : je suis au milieu d'un cirque à l'époque des Gallo-Romains ! Mais je ne suis pas dans les gradins, je suis dans la cour avec d'autres personnes ! Soudain, dans le mur d'en face une grille s'ouvre. Un énorme fauve en sort en rugissant. Je commence à trembler, et, en toute hâte, je mets mon doigt au bout de la baguette magique et prononce ces paroles rapidement :

-"Je souhaite revenir chez moi en 2005 !"

La baguette m'y envoie immédiatement. Je la pose alors sur mon bureau et descends déjeuner. Pourtant après manger, l'envie me reprend. Je mets mon doigt sur la baguette et pense :

-" J'aimerais me retrouver au même endroit en 2900 avant J-C"

Lorsque j'ouvre les yeux, je me rends compte que je suis près d'un feu avec des hommes habillés en peaux de bête, je suis habillée comme eux sauf que je suis bien plus propre ! Il fait froid. Nous sommes près d'une montagne en pierre. Soudain j'entends un grondement et je vois un rocher énorme rouler sur nous !!! Les hommes préhistoriques s'enfuient en hurlant pendant que je cherche ma baguette. Je ne la trouve pas. J'ai beau chercher, je ne la voie pas. Soudain un brusque coup de vent ravive le feu et enfin, je la vois ! Je me précipite vers elle pendant que le rocher continue à dévaler la montagne et a presque atteint le foyer. Alors, je me dépêche de faire ce qu'il faut pour revenir chez moi. Mais cette fois, je ne tourne par sur moi-même, j'ai plutôt l'impression d'être dans mon lit ! J'ouvre les yeux : je suis bien dans mon lit ! Je suis en pyjama et j'entends ma mère qui m'appelle :

-"Marie dépêche-toi de descendre ! Aurais-tu oublié que c'est aujourd'hui le premier jour d'école ?"

J'ouvre les yeux pour de bon et cherche la baguette. Je la vois, la saisis et demande :

-"J'aimerais ne pas avoir école !"

Mais rien ne se passe. J'ai beau répéter cela, pas la moindre trace de magie ! Alors un peu déçue, je pose la baguette sur mon étagère.
Lorsque je revins le soir, elle avait disparu …

Une partie des textes affichés

Les CM1 à l'opéra

Le jeudi 16 mai, les élèves de Puy-Méry, leurs enseignants et les parents accompagnateurs, sont allés à l'Opéra théâtre de Limoges voir "Fra Diavolo" de Auber et Scribe. Fra Diavolo est un opéra comique où il y a de l'action et de l'amour. On ne pensait pas voir des costumes aussi modernes. On pensait que les musiciens et le chef-d'orchestre seraient devant la scène.

Nous avons bien aimé cet opéra car l'orchestre était très chaleureux et les personnages de Fra Diavolo jouaient très bien. Nous avons bien aimé l'histoire et les voix. Ceux que l'on a préférés étaient Beppo et Giacomo car ils avaient des costumes de rapeurs. Pour la grande majorité d'entre nous c'était la première fois que nous allions voir un opéra.

Bastien Sinou, Killian Devau, Mayron Roulon & Clémence Coudert (CM1)

Mes années d'école à Puy-Méry - Paroles d'élèves de CM2.

Un jour, je suis allé voir le maître en lui disant :

- Je ne sais pas quoi écrire pour le journal municipal.
- Tu dois aller le chercher là, tout au fond de ta petite tête !

J'ai rigolé mais au fond, il n'avait pas tort ; alors voilà ce que j'ai écrit et ce que les autres ont écrit aussi.

Quand je suis allé dans cette école, je me suis senti immédiatement bien car cette école est superbe !
J'ai aimé les années passées à la garderie ; la dame qui s'occupait de nous était très gentille.
Mes années d'école à Puy-Méry se sont bien passées même s'il y avait beaucoup de travail et de devoirs.
Il y avait des jours mieux que d'autres : le vendredi était mon préféré car le lendemain on n'avait pas école.
Moi, depuis que je suis à Puy-Méry, j'ai appris plein de nouvelles choses.
Il y avait beaucoup de travail mais heureusement il y avait des sorties intéressantes et amusantes.
Je me souviens du Moulin du Got, du Futuroscope, du château de Hautefort ; On a fait beaucoup de sports. De la randonnée, de l'athlétisme, du cross chaque hiver, du basket, du rugby .
J'ai trouvé cela amusant et plutôt cool qu'il y ait eu un pré à côté de la cour.
Il y avait des élèves gentils, drôles, énervants...
Le nouveau restaurant scolaire a de bonnes couleurs ; jaune, blanc, gris et marron.
Je me souviens de École et Cinéma. Quand j'ai appris que nous allions faire cette activité, j'étais "contente", "surprise", "heureuse". Contente car on allait au cinéma ; surprise car je ne connaissais pas et curieuse car je me demandais quel film on allait regarder. Cela m'a bien plu car j'ai vu des films que je n'aurais pas vus toute seule.
À la fin de mes années d'école, École et Cinéma n'était plus pour moi qu'une petite habitude.
Aux récréations, on s'est bien amusés ; il y avait tellement de jeux qu'on ne pouvait pas s'ennuyer.
J'ai découvert ce que c'était que l'Opéra. Et pour la première fois je suis allé dans une vraie salle d'opéra.
Vraiment ces 3 années passées à Puy-Méry, je ne sais pas si c'était bien ou pas bien ? Les devoirs, il y en avait beaucoup qui parlaient de Français, de Maths, d'Histoire, de Géographie mais mes préférés... c'était quand il n'y en avait pas !

Je me souviendrai toujours de ces années.
Je suis un peu triste de partir en sixième car l'école de PUY MERY est magnifique.
Enfin, voilà, je vais passer en sixième et je ne serai plus à Puy-Méry.....

À la fin du travail, le maître a lu nos rédactions et nous a félicité ; je me suis levé et j'ai crié : "I Love Puy-Méry !"

Puy Méry fait une randonnée

Le lundi 6 Mai 2013 les élèves de l'école de Puy-Mery sont partis en randonnée pédestre à CUSSAC pour la journée. Plusieurs activités ont été proposées : nous avons dû retrouver des photos dans le paysage ainsi que des balises avec un animal dessus. Nous avons pique-niqué au bord du lac de Cromière.

Après avoir pique-niqué nous avons trouvé le rébus proposé : la phrase était : "nous randonnons". Pour la dernière étape, les devinettes menaient au même mot : "EAU". Nous sommes passés devant un château magnifique. Il faisait très beau. Cette sortie nous a permis de découvrir des paysages, la flore limousine. Nous nous sommes amusés avec les "bousiers". Nous avons tous été capables d'effectuer le circuit de 10 km qui était proposé. Dans l'ensemble, nous avons apprécié cette sortie.

Julie Marco, Mélanie Becquet, Maëva Ruault, Nathanaël Boutet & Maëlys Deniel (CM1)

Communauté d'Agglomération

Tournage de Télim au Vigen

Aménagement, modernisation, équipement de la commune

La modernisation et l'équipement de la commune et notamment du bourg se poursuivent.

Cela commença avec la construction de la salle polyvalente il y a maintenant plus d'un quart de siècle. Ensuite ce furent, plus récemment les aménagements autour de la mairie, la bibliothèque et l'agence postale, le déplacement du monument aux morts.

Sous la mandature précédente, la place de la Briance fut remodelée et le centre commercial lancé. On peut aussi citer la "crèche" lancée en commun avec Solignac, située sur le territoire de cette commune mais en grande proximité du bourg du Vigen.

Sous la mandature actuelle ce furent le restaurant scolaire, un réaménagement partiel de la place de la Briance, la restauration extérieure de l'église et aussi sa restauration intérieure qui va enfin démarrer.
On peut aussi citer l'assainissement et la station d'épuration commune avec Solignac ainsi que celle des Farges même si, vu des habitants, ces derniers équipements changent peu de choses dans leur vie quotidienne.
Signalons aussi la prochaine construction de deux logements sociaux chemin de la Vigne et l'agrandissement du cimetière.
Une étude d'aménagement des terrains dits du jardin public et de ceux en amont le long du ruisseau du Ribardy va être également lancée. Ce sera sans doute à la prochaine mandature de réaliser cet aménagement, de finaliser la construction de l'école maternelle, de terminer le regroupement scolaire.

Toutes ces opérations très lourdes nécessitent la coopération de nombreux partenaires :

- Tout d'abord celle des différentes mandatures qui assurent la continuité de l'action. Rares sont les opérations qui peuvent être enfermées dans le créneau de six ans d'une mandature.
- Ensuite différents partenaires financiers participent à ces opérations. Les principaux, les "réguliers" sont l'État, le Département, la Région mais il y en a bien d'autres.
- Enfin il y a un partenaire incontournable, indispensable :
  la Communauté d'Agglomération. Pour tout ce qui relève de sa compétence la Communauté fournit le savoir-faire technique, la maitrise d'œuvre et une participation au financement quand ce n'est pas le financement total. La prochaine opération qui va démarrer très prochainement va être conduite par la Communauté : il s'agit de la sécurisation de la circulation, rue Frédéric Le Play.

SÉCURISATION DE LA CIRCULATION RUE FRÉDÉRIC LE PLAY

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la Communauté d'agglomération Limoges Métropole va entreprendre, dès cet été, d'importants travaux de sécurisation sur l'avenue Frédéric Le Play.

L'avenue Frédéric le Play actuelle

Aménagement prévu

Ces travaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à la Direction des Infrastructures Routières de Limoges Métropole prévoient notamment :

- L'élargissement de l'avenue Frédéric Le Play au niveau de la place de la Briance et de l'avenue Saint Théau. La voie supplémentaire ainsi créée facilitera et sécurisera tous les mouvements de "tourne à gauche" vers ces deux directions. Cette voie sera délimitée par des îlots centraux réalisés en pavés anciens de récupération. La présence de ces îlots et le rétrécissement des voies permettra en outre la réduction de la vitesse dans la traversée du centre bourg.
- La création de 3 passages piétons sécurisés facilitant les mouvements des piétons de part et d'autre de cet axe, soumis à une circulation automobile très importante.
- La création d'une continuité piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite depuis la place Adrien Delor et l'entrée de la mairie jusqu'à la place de la Briance.
- La création d'un trottoir côté est de l'avenue Le Play.
- La réfection et la mise aux normes des deux quais bus situés de part et d'autre de l'avenue Frédéric Le Play au niveau de la Mairie.

L'opération débutera à la fin du mois de juillet et se déroulera sur une durée prévisionnelle de 3 mois et demi.

Le bus de Télim à Ligoure

Interview sur l'histoire du viaduc

À la gare de Solignac le Vigen

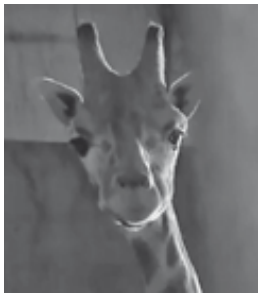

Une girafe intriguée par la caméra

Ouverture de l'église ; on filme les moindres détails

TELIM au Vigen !

TELIM, la chaine de télévision locale[1], diffuse chaque mois un magazine produit par "7 à Limoges". Ce magazine, "Le Métropolitain" fait découvrir en une trentaine de minutes, la vie quotidienne des quartiers et des communes de l'Agglomération de Limoges.

En début d'année c'était au tour du Vigen d'être sous l'œil des caméras. C'est dans bus de la TCL que l'équipe de tournage d'Arnaud DEPLAGNE et le journaliste Alain DRUOT sont arrivés dans la commune. C'est dans ce bus transformé en studio d'enregistrement mobile qu'ils ont emmené quelques Vigenois en divers points remarquables de la commune pour les interviewer.

Les contraintes de format d'une émission de ne permettent pas d'aborder tous les aspects de l'histoire, de la géographie, de la vie sociale et économique d'une commune ou d'un quartier. Il faut faire un choix. Pour le Vigen le producteur avait retenu les sujets suivants :

- Un ouvrage d'art devenu un symbole : le viaduc
- Un monument historique en cours de rajeunissement : l'église romane
- Un site remarquable : le parc paysager et animalier du Reynou
- Une structure sociale et humaine originale : le domaine de Ligoure
- Une reconversion très inhabituelle : un agriculteur se transforme en éditeur de jeux de société par l'intermédiaire des culs noirs.
- Une implantation commerciale réussie : le centre commercial du bourg et son "Café Crème"

Le magazine aborde tous ces domaines avec une petite mise en scène sympathique et les traite par interview des

Interview d'Yves Renou

acteurs ou des passionnés du sujet. Sans que cela soit dit dans le reportage, il en ressort que, ces ouvrages, ces sites, ces structures, ces transformations, réussis les uns comme les autres, sont tous nés, moyennant pas mal d'efforts, de difficultés à résoudre. Il faut transformer les difficultés en opportunité nous dit-on dans les manuels de gestion. A en juger par le reportage ça marche. A méditer par les temps qui courent.
Tout le monde n'a pas pu voir l'émission qui a depuis été diffusée car certains émetteurs ne retransmettent pas TELIM. On peut toutefois encore la voir sur le site de la commune : www.le-vigen.fr (le lien est sur la page d'accueil du site).

(1) TNT : Canal 21 ou 31 (malheureusement non accessible pour ceux qui sont branchés sur l'émetteur des Cars) et Live Box d'Orange : canal 269.

Séquence au Café Crème

Nouvelles du PCET

Le Plan Climat-Énergie Territorial de Limoges Métropole s'inscrit dans le Plan Climat-Énergie Européen qui vise à l'horizon 2020 (c'est-à-dire demain)

- Une réduction de 20 % des gaz à effet de serre.
- Une réduction de 20 % de la consommation d'énergie.
- 20 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.

En 60 ans l'humanité à multiplié par quatre la quantité, exprimée en équivalent CO_2[1], de gaz à effet de serre qu'elle émet chaque année. Il est déjà trop tard pour éviter des conséquences climatiques importantes et qui iront en s'amplifiant au cours de notre siècle. Quant au retour à la "normale", il demandera plusieurs siècles. Mais si nous ne faisons rien les conséquences ne seront pas simplement importantes, elles seront catastrophiques.

Sur notre territoire, la hausse des températures due au changement climatique pourrait se traduire par deux phénomènes :
- D'ci à 2100 des canicules du type de celle de 2003 interviendraient en moyenne tous les 6 ans et de façon de plus en plus fréquente au cours de l'avancée du siècle.
- Les températures des mois d'été pourraient augmenter en moyenne de plus de 5 degrés.

Avec le printemps (et peut-être bientôt l'été) glacial que nous venons d'avoir cela peut faire sourire. Gardons nous toutefois, de faire preuve de légèreté et de regretter plus tard ce sourire.

À l'échelle de la planète, l'impact du réchauffement climatique ne se traduira pas uniquement par quelques coups de chaud en été. Il aura des conséquences d'une toute autre importance qui, en France, nous frapperons directement ou par ricochet :
- Aggravation des phénomènes climatiques violents.
- Bouleversement de nombreux écosystèmes.
- Dangers sanitaires.
- Crises de ressources alimentaires.
- Déplacements massifs de populations.

Le PCET de Limoges Métropole encadre les actions qui, sur notre territoire, sont de notre responsabilité. Parmi ces actions toutes ne sont pas contraignantes ou rébarbatives ; certaines même sont ludiques :
- Le concours famille à énergie positive : des familles se regroupent en équipes (équipe de quartier, équipe d'entreprise, cercle d'amis…) avec pour objectif de trouver et d'appliquer des comportements qui économisent l'énergie dans la vie privée. Chaque équipe fait le pari d'atteindre, en moyenne de tous ses membres, au moins 8 % d'économie par rapport à l'année précédente. Peu importe le nombre de participants dans l'équipe (le calcul se fait en pourcentage) ni le niveau d'où l'on part (ce qui compte c'est la progression). La meilleure équipe remporte la palme.
- Limoges Métropole développe un programme de sensibilisation des enfants des classes maternelles et élémentaires à l'agriculture biologique. Sur demande des écoles une animation pédagogique adaptée aux âges des enfants est assurée par un prestataire : interventions pendant la classe, visites de fermes éducatives biologiques ou toutes autres formes d'intervention définies en concertation entre le prestataire, l'établissement scolaire et la commune. Les thématiques abordées portent sur l'agriculture biologique mais aussi sur d'autres thèmes tels que : les aliments de la ferme à l'assiette, la saisonnalité, l'impact de nos consommations, etc. 400 élèves ont bénéficié de cette action en 2012.

(1) Le CO_2 (dioxyde de carbone ou gaz carbonique) étant, en tonnage, le principal gaz à effet de serre, les autres gaz qui concourent au phénomène sont exprimés en équivalent CO_2. Par exemple un kilo de méthane a le même effet que 21 kilos de CO_2.

SPORT SANTÉ

DANSES TENDANCES

AERO LATINO*

LE VIGEN

DÉBUT DES COURS

SEPTEMBRE

MARDI 20H00

CENTRE POLYVALENT

Association
Culture et Loisirs
Val de Briance
Renseignements
05 55 00 43 62

CLUB EPCV

* Appelées Zumba dans d'autre cours

Vie des Associations

Interview Mme GRIMAULT présidente de l'association AIKIDO

Jean Luc BONNET : *Bonjour Mme Grimault, je vous remercie de m'accorder un peu votre temps pour répondre à quelques questions. Vous êtes présidente de l'association AIKIDO sur la commune. Avant toute chose, pourriez-vous nous présenter cet art martial ?*

Anne GRIMAUD : *L'aïkido est un art martial japonais, fondé par Morihei Ueshiba entre 1925 et 1960 à partir de sa réflexion métaphysique sur le sens de la pratique martiale à l'ère moderne.*
Aïkido signifie "voie de l'harmonie", c'est-à-dire que le but n'est pas de vaincre l'adversaire mais de l'amener à comprendre que son agression est une erreur. Les techniques avec armes et à mains nues utilisent la force de l'adversaire en la retournant contre lui. En fait, dans l'esprit de l'aïkido, il n'y a pas de combat, celui qui reçoit l'attaque l'absorbe au lieu de la contrer.
L'entrainement consiste à développer de la souplesse, à acquérir une grande stabilité et une bonne fluidité dans les mouvements, à savoir gérer les distances, les directions et le rythme. Au-delà de l'aspect physique que je viens de décrire, l'aïkido est un travail personnel sur deux émotions fonctionnelles : la peur et la colère.

JLB : *Sur le Vigen, cette association existe depuis 15 années. Pouvez-vous nous la présenter (nombre d'adhérents, date et heure d'entrainement ? Y-a-t-il des compétitions...) ?*

AG : *L'association existe depuis 1998, même s'il y a eu interruption pendant quelques années pour indisponibilité personnelle. Aujourd'hui l'association compte 13 licenciés, âgés de 17 à 75 ans... tous très motivés. Nous pratiquons dans la bonne humeur chaque lundi soir de 20h30 à 22h, y compris pendant les vacances scolaires, sauf juillet et août.*
Il n'y a pas de compétition en aïkido, puisque, nous l'avons vu, il n'y a pas de vainqueur.

JLB : *Quels sont vos objectifs et les évènements à venir pour la saison prochaine ?*

AG : *Pour préparer la prochaine saison nous proposons des portes ouvertes de 15h à 17h le samedi 29 juin. C'est l'occasion de nous rejoindre en famille sur les tatamis pour faire l'essai de la pratique.*
Un stage intensif d'un week-end à Clermont-Ferrand s'est révélé très bénéfique pour notre petit groupe. Nous avons le projet d'en organiser un, ici, en automne. Il pourrait regrouper plusieurs clubs amis : Bourges, Clermont, La Roche sur Yon, La Rochelle, Moulin...

JLB : *Depuis quelques mois, vous proposez également des séances de yoga ; comment vous êtes passé de l'aïkido au yoga ? Comment cela se passe t-il et quand ?*

AG : *En fait, je ne suis pas passée de l'aïkido au yoga, c'est l'inverse ! J'ai créé un cours de yoga en 1982 au Vigen. J'ai ensuite quitté le Limousin pour les Deux-Sèvres où j'ai exercé ce métier d'enseignante de yoga en profession libérale jusqu'en 1998. J'ai rencontré l'aïkido fortuitement lors d'un stage de d'harmonisation énergétique en 1988... J'ai trouvé une grande complémentarité dans ces deux voies.*
Deux anciens élèves de mes débuts en 1982 m'ont incitée à reprendre l'enseignement du yoga, ce que j'ai fait en septembre dernier. L'association a créé une section yoga et l'unique cours est à 18h30 le lundi soir au dojo.

Je vous remercie Mme GRIMAUD
Jean Luc BONNET

L'association Aïkido Club Val de Briance a ouvert une section YOGA dans la salle de judo avenue St-Éloi à Solignac.

Une séance par semaine le lundi soir de 18h30 à 20h. La séance d'AÏKIDO se déroule au même endroit, le même jour à 20h30.

Contacts

Aïkido Club Val de Briance
05 55 04 13 52, se présenter au dojo avant la séance ou vous rendre sur le site www.le-vigen.fr dans la rubrique Vie locale/Association.

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

SECTION GYM DANSES TENDANCES AÉRO LATINO

L'association Culture et Loisirs Val de Briance (section gym) est heureuse de vous faire part de la création d'une nouvelle activité : danses tendances aéro latino.

MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Et bien dans d'autres cours on appelle cette pratique de la « Z---a ». Mais nous sommes une association affiliée Gymnastique Volontaire ; le terme de « Z---a » ne peut donc pas être utilisé. Pourtant nous proposons quasiment la même activité.

Nos animatrices GV (professionnelles) ont suivi des formations spécifiques à cette pratique tout en restant dans l'esprit Sport-Santé : une pratique régulière d'un sport non compétitif. C'est mieux que l'aérobic car les musiques sont plus rythmées.

Zénial pour le cœur car c'est tonic.
Utile pour la mémoire car il faut apprendre les chorégraphies
Merveilleux pour la coordination car les pieds et les bras bougent tout autant
Bon pour le moral car les musiques sont dynamiques.
À recommander pour être en forme !

Une soirée de découverte a été proposée le 24 mai à 20h30 au centre culturel polyvalent du Vigen. Les cours débuteront en septembre le mardi à 20 h au centre culturel polyvalent. Deux cours d'essai sont proposés. Un certificat médical est demandé dès l'inscription.

Contacts

CLVB Section Gym
05 55 00 43 62

RACONTE TAPIS

Le samedi 9 mars 2013 pour répondre à l'invitation des bénévoles de l'association Culture et Loisirs Val de Briance, section bibliothèque, une vingtaine de petits bambins, accompagnés de leur famille, se sont retrouvés à la bibliothèque du VIGEN pour entrer dans le monde fabuleux de Lili.

Ce jour là, l'équipe de bénévoles avait invité Anne Claude Charriau qui au grè de son imagination a raconté une histoire autour d'un livre raconte tapis animé, avec différents personnages, en faisant participer activement son jeune public.

Les enfants séduits, suivent avec enchantement le fil de l'histoire, car la narratrice sait capter leur attention et, bientôt, tout ce petit monde est embarqué dans l'univers de Lili...

Après une petite heure, les enfants ravis, ont continué l'histoire (à leur façon) en manipulant les personnages.

La séance s'est terminée par un goûter et chacun est reparti avec la tête pleine des aventures de Lili... en se disant à une prochaine fois !

AAPPMA

Une petite revue de nos activités...

A.G. EXTRAORDINAIRE

Le 13 Avril s'est tenue une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle ont été adoptés les nouveaux statuts. Ceux-ci prennent en compte quelques nouveautés dont l'obtention des cartes de pêche par internet, le remplacement de la carte vacances par la carte hebdomadaire... et bon nombre de dispositions concernant les missions dévolues aux AAPPMA.

ALEVINAGES

Comme tous les ans, des déversements de truites arc-en-ciel ont été et seront effectués dans la Briance.
Une commande de 1000 truitelles fario a été passée auprès de la Fédération. À ce sujet, nous invitons nos amis pêcheurs à les ménager, lorsqu'ils en prennent, en les remettant avec ménagement à l'eau.

1ER MAI

Encore une foi nous avons participé à la foire artisanale du Vigen avec notre pêche à la truite ; heureusement pour tout le monde, la météo fut plus clémente l'après-midi que le matin.

NETTOYAGE DE LA BRIANCE

Il est dorénavant pris en charge par Limoges Métropole... et ça marche !

DIVERS

Il a été mis en place 4 panneaux d'affichage : Pont-Rompu, Pont de Solignac, Pont du Vigen, et Chalusset
Notons également l'installation d'échaliers, en collaboration avec le groupement de AAPPMA.

Dates et lieux des concours

- Chalenge "jeunes pêcheurs" :
le samedi 6 juillet après-midi
- Concours pour tous :
le dimanche 7 juillet matin
- Concours des plus de 50 ans :
le mercredi 21 aout après-midi
- ATTENTION : les rendez-vous sont fixés au stade de Solignac

Contacts

AAPPMA
Foyer des Associations - 87110 Solignac
Agrément Préfectoral : W 872 000 429

GVA AIXE-SUR-VIENNE

LE GVA d'Aixe sur Vienne fête ses 50 ans !

Le conseil d'administration du GVA d'Aixe sur Vienne (Groupement de Vulgarisation Agricole) a souhaité marquer les 50 ans d'existence du groupe (les statuts ont été déposés le 14/02/1963) et a pour cela invité ses adhérents à fêter cet événement autour d'un repas le 1er mars à la salle des fêtes de Saint Priest Sous Aixe.

Les agriculteurs et les représentants des communes ont ainsi été accueillis par le Maire Philippe Barry.

C'est donc devant une cinquantaine de personnes que Michel Gandois a retracé l'histoire du GVA avec ses présidents successifs, ses différents conseillers agricoles, ses actions de développements et ses moments marquants.

Ce qui ressort de toutes les actions mises en place au cours de ces années c'est que bien sur elles ont répondues à des besoins techniques pour faire évoluer les exploitations, mais elles ont aussi favorisé les échanges entres agriculteurs.

Cette convivialité, ce lieu d'échange qui permet de "lever la tête du guidon" de ne pas rester seul sur sa ferme avec ses problèmes est un sentiment qui perdure encore aujourd'hui et que souhaitent transmettre les membres du conseil d'administration. Le groupe "gestion du pâturage" en est la meilleure illustration, il existe depuis 10 ans et a encore de beaux jours devant lui.

Il faut enfin retenir l'intervention de Monsieur Servaud, conseiller général du canton, toujours présent aux assemblées générales mais pour qui cette soirée était teintée d'une certaine émotion : son père a été le premier conseiller agricole du canton.

TROPHÉES DES ASSOCIATIONS

Les activités associatives dynamisent la vie de la commune.

Le 14 décembre 2012 la municipalité du Vigen avait organisé une cérémonie au cours de laquelle des trophées ont été remis.

Le palmarès

• Trophée d'honneur
SECTION BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS VAL DE BRIANCE
Représentée par Anita Marquet qui anime cette section et Pascale Tuyéras présidente de l'association. C'était reconnaître la qualité de l'organisation de "Méli Mélo fête de la culture du Vigen" dont l'association est à l'origine, en étroite collaboration avec la mairie, et qui est devenue en un an un évènement incontournable dans la région.

• Trophée des associations
TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE
Représenté par son président Jérémy Declous, accompagné de Christophe Barget.

• Trophée des équipes
ÉCOLE DE FOOT
Représenté par Éric Breuilh, président de l'Union Sportive Solignac Le Vigen.

Trophée pour Méli Mélo

• Trophée des équipes
STÉPHANE BOYER, chaleureusement félicité pour son engagement à l'USSV depuis 1978.

La municipalité, avait souhaité mettre en avant le travail des associations et des personnes qui participent grandement au rayonnement de la commune et au bien-être de ses administrés.

Annick Morizo, conseillère générale et députée suppléante, soulignait l'importance de la vie associative et se déclarait admirative du dynamisme de celle du Vigen.

Les jeunes de l'école de foot

COMITÉ DES FÊTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le vendredi 21 décembre 2013, a eu lieu l'assemblée générale du Comité des fêtes du Vigen.

Étaient présents M. Armand Laplaud, premier adjoint au Maire, remplaçant Mme Jeannette Leybros Maire, excusée et M. Jean-Luc Bonnet adjoint au maire et commissaire aux comptes.

La parole est donnée à M. Pestourie, président 2012, qui a répondu aux questions diverses et a lu le bilan moral et financier de l'année 2012.

Suite à ces lectures, la décision a été prise entre tous les membres de faire des dons à la Fondation du Patrimoine et à l'association Fibromyalgie et SFC.

Le nouveau bureau du Comité

ÉLECTION D'UN NOUVEAU BUREAU

- Présidente d'honneur : Mme Jeannette LEYBROS
- Présidente : Mme Myriam CHAILLOU
- Vice-présidente : Mme Chloé BLONDEL
- Secrétaire : Mme Michelle CHASSAT
- Secrétaire adjointe : Mme Michèle FAUCHER
- Trésorière : Mme Nathalie LALLÉ
- Trésorier adjoint : M. Jean-Bernard PAPOUNEAU
- Commissaire aux comptes : M Jean-Luc BONNET
- Membres actifs : Vincent BLONDEL, Monique CHASSAT, Marc DEVYNCK, Nicole JEAN DE DIEU, Jackie LACOMBE, Bernadette PAPOUNEAU et Suzanne THURILLET

THÉ DANSANT

Le dimanche 13 janvier 2013 a eu lieu un thé dansant avec notre amie Nicole BERGÉS.

200 participants ont investi la piste de danse ; le comité des fêtes a pu savourer son succès pour sa première manifestation et a dû refuser (aucune autre manifestation n'ayant eu lieu à cette même date) près 100 personnes. Merci à tous pour cette bonne ambiance !

GALA D'ACCORDÉON

Le vendredi 1er mars, le comité des fêtes a organisé un gala d'accordéon (cela faisait plusieurs années que cela n'avait pas eu lieu dans notre commune).

Nous avons eu la participation de Jo et Alexis Musette, Clody Musette, Nicole Bergés et Madeleine Laurent. Succès aussi puisque environ 150 personnes se sont retrouvées sur la piste ! Nous sommes très heureux de la convivialité qui a régné entre les membres du comité des fêtes, les musiciens et bien sûr nos fidèles danseurs !
Nous regrettons que Pascal Terrible n'ait pu se joindre à nous pour raison de santé et nous lui souhaitons un bon rétablissement, en espérant le revoir très prochainement à nos cotés !

La présidente et la vice-présidente du comité des fêtes remercient le bureau et les membres actifs de leur aide précieuse notamment pour la confection des gâteaux maison qui ont eu aussi un franc succès !
Après l'effort...

1ER MAI

Toujours beaucoup de suspens et finalement... 1,2,3 : soleil !

Arrivé un peu tard, certes en décourageant quelques personnes, notamment au stade, fort de cette expérience, une réflexion est d'ores et déjà menée pour éviter que nos "vide-greniers" n'aient les pieds dans l'eau, pour faciliter également les stationnements et une meilleure circulation routière !

Soleil donc, qui a permis à tous de profiter des animations offertes par le comité : La Banda l'Espérance de Juillac a pu déambuler dans le village (jusqu'au stade) pour nous faire bouger, chanter ou tout simplement écouter leurs rythmes, plus ou moins effrénés ! Merci à eux !

Merci aux Écuries de Bellefond d'avoir fait le déplacement depuis Saint-Just-le-Martel également avec Nuage, Myrtille, Razmotte et Caramel rondement menés par Catherine, Stéphane et leur fils pour le plaisirs des petits et des grands enfants !

Merci aux artisans, "vide-greniers" et tous les visiteurs qui sont restés motivés malgré l'incertitude climatique et qui ont permis le succès de cette 21ème foire !
Merci à Mme Le Maire et aux employés communaux (notamment les cantonniers) de nous soutenir très fortement dans l'organisation de cette manifestation qui réunit toujours énormément de monde.

Contacts

Comité des Fêtes / Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

LES CAVALIERS DE LA BRIANCE

L'association a été créée en 1997 afin de réunir des cavaliers individuels ne pratiquant pas l'équitation en centre équestre.

Aujourd'hui nous comptons une quarantaine de licenciés essentiellement des cavaliers de loisir mais aussi des amateurs et quelques professionnels pratiquant essentiellement de l'endurance sur 20 à 160 km.

À noter

Les Cavaliers de la Briance organisent deux manifestations :

- Un tri-rando au mois de mai (pour 2013 c'était le 26 mai) : une randonnée à pied, à vélo ou à cheval. Départ du Vigen repas de midi au Pont Rompu et retour dans l'après midi sur Solignac.
- Une endurance équestre au mois de septembre (pour 2013 ce sera les 15 et 16 septembre) : le samedi l'épreuve est réservée aux jeunes chevaux et le dimanche épreuves fédérales jusqu'à 90 kms et épreuves nationales.

Contacts

Jean Marc BESSAUDOU (président)
06 81 77 34 84

TRI-RANDO & ENDURANCE

Bilan du tri-rando du 27 mai 2012 et de l'endurance de Solignac des 15 et 16 septembre 2012

BILAN TECHNIQUE

TRI-RANDO DU 27 MAI 2013

Environ 60 participants ont pris le départ du 16ème tri-rando : 30 chevaux, 20 marcheurs et une dizaine de VTT. Petite baisse de fréquentation mais une bonne ambiance et le beau temps ont permis de réaliser un bon tri-rando. Grace au travail mené par les bénévoles et les communes de Solignac et du Vigen les parcours empruntés présentaient un bon état général.

ENDURANCE

DES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2012 :

106 Cavaliers se sont inscrits pour cette 13éme édition de l'endurance équestre de Solignac étalée sur 2 jours :

- 18 inscrits dont 17 partants pour l'épreuve jeunes chevaux du samedi réservée aux chevaux de 4 à 6 ans et répartie en 6 catégories.
- 88 inscrits dont 84 partants pour l'épreuve fédérale du dimanche répartie en 11 catégories. Parmi eux les 20 inscrits sur la plus grande distance (90 kms) sont partis à 8h le dimanche matin sur les chemins de la vallée de la Briance.

En moyenne 2 personnes accompagnaient les chevaux sur une course.

Tout au long du week-end beaucoup d'habitants de Solignac se sont déplacés sur le site de la course pour profiter de l'accueil qui leur était réservé et afin de découvrir la discipline.

Une trentaine de bénévoles était mobilisée tout au long du week-end avec des rôles bien définis : 4 juges nationaux étaient présent pour superviser l'épreuve et 4 vétérinaires à leur disposition pour le contrôle des chevaux. Les autres bénévoles se partageaient le chronométrage, le point restauration, l'intendance et les différents points de contrôle sur le parcours afin de sécuriser les passages de route.

Les participants étaient majoritairement de la région mais, grâce a une campagne de pub élargie, beaucoup d'autres régions étaient représentées (Aquitaine, Midi Pyrénées, Auvergne, Bretagne, Centre, Val de Loire, Nord…).

Nos partenaires étaient le Conseil Régional, Le Conseil Général, les municipalités de Solignac et du Vigen, GO SPORT, Royal Horse, Espace Auto de la Valoine ainsi que plusieurs particuliers sur qui nous comptons (prêt du terrain, prêt du quad indispensable au balisage…)

Sur le plan sportif les cavaliers limousins ont dominé l'ensemble des catégories dont les 90 kms, distance reine de l'épreuve, où les Limousins se sont partagés les 3 premières places. Toutes les épreuves se sont parfaitement déroulées sans aucun incident majeur.

COMMUNICATION

Cetta anée, pour la première fois, une page Facebook a été ouverte afin de promouvoir l'événement. Pour l'occasion une affiche a été créée.

En plus d'internet nous avons envoyé et distribué des affiches lors d'événements similaires ainsi que dans les centres équestres de la région. Cela a permis une couverture plus large de l'événement.

Tout au long du week-end les partenaires ont été remerciés au micro.

RENAISSANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

Renaissance de Solignac - le Vigen a tenu son assemblée générale le 3 avril à la mairie de Solignac en présence de nombreux adhérents et de Madame Yvette Aubisse, maire de Solignac. Madame Jeanne-Marie Leybros, maire du Vigen était excusée.

RAPPORT MORAL

Cette année encore, l'association, forte de 128 membres, a fait preuve de son dynamisme habituel. Le bureau et le Conseil d'Administration se sont réunis huit fois pour mener à bien de nombreuses actions dont les principales ont été :

• Le concert "Jeunes Talents" et l'illumination des jardins de la Borie, évènements déjà relatés dans un précédent numéro ;

• Le 1er juin, un concert organisé au profit de la restauration intérieure de l'église du Vigen, a eu lieu à l'abbatiale de Solignac avec le chœur d'hommes de la chorale Habellion. Environ 120 personnes ont assisté à ce très beau concert. Un chèque de 1200 € sera remis à la Fondation du Patrimoine lors d'une cérémonie festive dès le démarrage des travaux, qui ont malheureusement pris un certain retard dû à de nombreuses contraintes administratives…

• 7 juillet, Nuit des églises : un programme important était prévu à l'abbatiale de Solignac, de 20h à l'aube ! Nous y avons participé avec une exposition sur Saint-Eloi qui est restée en place tout l'été

• 15 et 16 septembre : Journées du patrimoine. Le thème de 2012 était "Trésors cachés" ce qui nous a donné l'occasion de sortir de leurs cartons des vêtements liturgiques qui sont de véritables trésors cachés… et d'organiser dans la chapelle de l'abbaye, une exposition intitulée : "Vêtements liturgiques du XVIIIe siècle à nos jours". Janine Bassard avait réalisé un panneau explicatif des tissus. Cette exposition a été vue par 540 personnes et a donné lieu à des rencontres très touchantes et intéressantes.

• 30 septembre : Journée de la culture au Vigen. Nous avons participé à cette journée en organisant, à la bibliothèque du Vigen mise à notre disposition, une exposition de plaques funéraires dont nous avions pris de nombreuses photos au cimetière du Vigen. Cette exposition a fait le bonheur de tous les visiteurs (280). Nous remercions tout particulièrement Janine Bassard pour la mise en place, Philippe Lavergne pour la technique, Jacqueline Darfeuille pour la coordination et Michèle COUSSY qui a été présente toute la journée. À cette occasion un courrier a été adressé aux maires de Solignac et du Vigen afin de sauvegarder le maximum de plaques lors du démantèlement éventuel des tombes, il y a là de véritables œuvres d'art.

• 19 octobre : Soirée Documents anciens. Le thème était : "Si mon quartier m'était conté" en hommage à Madame Cartier-Limousin. Une centaine de personnes ont assisté à cette soirée.

• 21 décembre : Concert aux Chandelles. Charles Cane, à l'orgue, en ouverture, et le quartet de Saint-Pétersbourg ont enchanté un très nombreux public, environ 500 personnes, dans une abbatiale à nouveau illuminée de 1000 bougies, avec une météo favorable !

Le rapport financier, a révélé des finances saines avec un excédent budgétaire. Comme chaque année nous avons bénéficié de subventions de la part des communes de Solignac et du Vigen, que nous remercions vivement.

COMPOSITION DU BUREAU 2013

- Présidente : Noëlle GILQUIN
- Vices présidents : Marie Françoise THÉZARD, Alain FRADET et Pierre Marie VERGNOLE
- Secrétaire : Christine HERVY
- Secrétaire adjointe : Françoise SOUNI
- Trésorière : Jacqueline COQUE
- Trésorière adjointe : Micheline LAURENT

À noter

De nombreux projets sont en cours pour l'année 2013, mais une date importante est à retenir : Vendredi 20 décembre, concert aux chandelles à l'abbatiale de Solignac. Pour fêter les 30 ans du concert nous aurons une affiche exceptionnelle : deux violonistes de renom, Patrice FONTANAROSA et Nemanga RADULOVIC (qui a animé les chorégies d'Orange) se produiront accompagnés d'un quintette à cordes. Il y aura également la participation des chorales de Solignac et du Vigen.

VENEZ NOUS REJOINDRE !

L'association est ouverte à tous !
Une réunion des membres actifs a lieu tous les premiers lundi du mois.
Montants des cotisations 2013 :

- Membres actifs : 16 €
- Adhérents : 10 €
- Bienfaiteurs : 30 €

Les cotisations donnent lieu à un reçu pour déduction fiscale.

Contacts

Renaissance Solignac - Le Vigen
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
Christine Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.voila.net

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

Au Judo Club Val de Briance, le sport se conjugue aussi au féminin !

Pour tous ceux qui en douteraient encore, les sports de combats ne sont pas réservés aux seuls sportifs masculins. Les sportives s'y adonnent aussi avec un panache qui n'a rien à envier aux garçons !

JUDO

Le judo est surtout un jeu ; il doit donc être pratiqué dans la joie et il est une admirable école de vie.
Les filles l'ont bien compris au Judo Club Val de Briance : 40 % sont des licenciés sont des filles !
Notre club accueille une population féminine de plus en plus motivée, pour les cours de judo comme pour le Taïso. Cette minorité au sein du club fait parler d'elle sur les podiums des compétitions départementales, régionales et nationales.

Citons par exemple :
• Colleen, en benjamine, a terminé 1ère au tournoi de Couzeix, 2ème à celui de Chateauponsac ; elle est double championne départementale et qualifiée pour le prochain critérium régional.
• Cannelle, en minime, a été classée 1ère au critérium départemental et 2ème au critérium régional ; elle est qualifiée pour la phase interrégionale.
• Marine, en cadette, est 1ère à la coupe départementale, 2ème à la coupe régionale du jeune officiel. Qualifiée pour la phase interrégionale, elle se blesse aux qualifications du Championnat de France. Elle est qualifiée pour la Coupe de France.

D'autres jeunes filles partagent avec elles les tapis et les rejoindront forcément sur un podium : Amelle, Morgane, Sara, Lola, Athenaïs, Oriane, Maud, Élisa, Chloé, Clothilde, Amélie, Lalie, Joane, Lucie, Alexia, Laura, Sarah, Thegam, Camille, Audrey, Cyriane, Clara, Anaïs, Ilona...

TAÏSO

Vous avez plus de 15 ans et le judo ne vous attire pas ? Alors rejoignez Delphine, Karine, Véronique, Christelle, Delphine, Gaelle, Nadine, Florence, Agnès pour des séances de Taïso, dans une ambiance toujours très conviviale

Alors Mesdames et Mesdemoiselles, n'hésitez plus à venir sur les tapis de notre dojo situé à Solignac. Que vous soyez sportive ou supportrice, une place vous attend obligatoirement ! Judo ou Taïso, venez essayer ! Vous serez accueillies à bras ouverts sur le cours de votre choix accessible aux débutants et débutantes !

À noter

• Une remise des récompenses aura lieu le samedi 29 juin 2013 (matin), à la salle des fêtes de Solignac. L'entrée est libre et peut vous permettre de venir rencontrer l'équipe.
• Les entrainements vont faire une pause cet été, mais retrouvez-nous dès le 3 septembre 2013, au Dojo de Solignac.

Contacts

Judo-Club Val de Briance
Avenue Saint-Éloi - 87110 Solignac
judoclubvaldebriance@gmail.com
ou sur place au Dojo.

ANCIENS COMBATTANTS

Section de Nexon - Solignac - le Vigen - Janailhac - la Meyze

RÉUNION ANNUELLE

Le jeudi 7 février 2013, la section des Anciens Combattants a tenu sa réunion annuelle, honorée par son Président Départemental, Jean-Claude Gasteix, assisté d'un camarade de son secrétaire Jean-Claude Bessaguet.

A cette réunion, était présent, Monsieur Marcel Deliat, représentant Madame Liliane Jamin, Maire de Nexon, empêchée. Une quinzaine de personnes du monde combattant était présente ; toutefois, plusieurs anciens combattants, très âgés, certains malades, s'étaient excusés. À noter la présence, à la réunion, du président de la section de la Roche l'Abeille, Monsieur Royer et Monsieur Pradeau de la même section, lesquels veulent demeurer autonomes.

Actuellement nos effectifs se stabilisent, au nombre de 34 adhérents, dont 12 veuves ; qu'elles en soient remerciées.

Au cours de cette réunion, plusieurs revendications ont été évoquées, nomment l'aide aux veuves des Anciens Combattants, par le biais de l'indemnité différentielle, qui est actuellement de 900 €, mais attention, la circulaire de l'Office National des Anciens Combattants (O.N.A.C.) modifie des conditions d'attribution aux bénéficiaires (vu sur le journal de la FNACA, page 12, du n° 513, de janvier 2013, à suivre…) ; beaucoup de veuves n'y auront plus droit ?

D'autre part, une aide peut être demandée par les veuves, au service de l'ONAC, en cas de décès de leur conjoint, dans un délai d'un an et également une aide au chauffage, quelque soit le mode, en fonction des revenus.

Un court débat sur la campagne double, en A.F.N., a été évoqué ; à savoir qu'un projet de loi a été déposé le 10 octobre 2012, par Madame Anne Gromerch, Députée UMP de la Moselle, afin d'annuler le précédent décret, qui pénalisait la majorité des Anciens Combattants, affaire à suivre…

Le point d'indice de notre "modeste" retraite est actuellement de 13,91 depuis le 1er janvier 2012, pour 48 points, que nous avait promis le précédent Président de la République, qui a tenu, néanmoins, sa promesse.

La section de Nexon, avec son drapeau, a participé, en cours d'année écoulée, à plusieurs commémorations, du 08 mai, du 11 novembre, aux diverses stèles à Nexon et le 19 août 2012 au Vigen et Jourgnac.

Au cours de la réunion, une minute de silence a été observée en mémoire à nos camarades disparus, notamment Messieurs Lucien Duplant et Marcel Faye.

Un vin d'honneur amical a été servi et a clôturé la séance puis un repas convivial a été servi au Restaurant MASSY à Nexon et a clôturé cette réunion.

COMPOSITION
DU NOUVEAU BUREAU
Inchangé par rapport au précédent

- Présidente d'Honneur :
  Madame Liliane JAMIN
- Présidents honoraires :
  Messieurs Charles MEIRAUD,
  Jean-Marie FAUR et René BRUJAUD
- Président actif :
  Monsieur Raymond FAYE
- Vice-présidents :
  Messieurs Georges DUFOUR,
  Daniel FAYE et Henri LAURENT
- Secrétaire Général :
  Monsieur Raymond FAYE
- Trésoriers :
  Messieurs Raymond FAYE
  et Roger GIRY
- Porte-drapeaux :
  Messieurs Georges DUFOUR, titulaire
  et Michel FAYE, suppléant.
- Membres du bureau :
  Messieurs PITREL, RABAUD, BELAIR,
  DEMAZEAU, PRADEAU, POLLET et
  DESROCHES

UNION SPORTIVE SOLIGNAC-LE VIGEN

L'U.S.S.V se porte bien !

- Ses 3 équipes seniors se maintiennent chacune dans leur division respective soit 1ère, 3ème et 5ème division de district.
- Les U15 en entente avec Foot Sud, finissent 1er et accèdent à la phase final.
- Les U13 réalisent une bonne première saison U13 pour la plupart. Bon groupe et bon état d'esprit !
- Les U11 ont réalisé une bonne première phase, leur permettant d'évoluer dans une poule supérieure en seconde phase.
- Les U7-U9 ont représenté les couleurs de Solignac/Le Vigen, sur divers plateaux de septembre à juin, avec un effectif de 25 enfants.
- Les vétérans quant à eux se retrouvent le vendredi soir et le dimanche matin afin de se maintenir en forme !
- Une soirée paëlla a régalé petits et grands au mois de mars. Une excellente soirée dans la convivialité !
- Le traditionnel tournoi du 1er mai s'est déroulé dans la joie et dans la bonne humeur !

Contacts

Union Sportive Solignac Le Vigen
www.ussolignaclevigen.fr
Courriel : 512102@lcof.fr

Le Loto

LES GALOUPIOTS

Quelques nouvelles de l'association les Galoupiots…

Deux manifestations ont eu lieu en décembre 2012, une tombola et une vente de sapins de noël. Cette dernière a été une réussite pour l'association. Les sapins que nous avons vendus ont été trouvés chez un producteur local (épicéa et nordmann) et d'une très bonne qualité.

Les Sapins

C'est avec un immense plaisir que nous avons partagé un moment de convivialité lors de la distribution des sapins, marquant ainsi le début des préparatifs de noël.
L'enthousiasme partagé avec vous, nous laisse envisager de reconduire cette vente de sapin pour décembre 2013. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association dès le début du mois de novembre 2013, nous fonctionnons avec des préinscriptions et une distribution des sapins début décembre.

Le 6 avril 2013 a eu lieu le loto qui a fait salle comble et une ambiance là aussi conviviale et familiale. Lors de la soirée, les joueurs ont pu se restaurer sur place et déguster les crêpes et gaufres confectionnées par Sandrine Fajal que nous remercions ainsi que M. Maux pour l'animation de ce loto.

Encore un grand merci à tous d'avoir répondu présent lors de ces manifestations, merci aux sponsors pour leurs lots, merci à la municipalité pour leur aide dans l'organisation de ce loto, et un grand merci à ceux qui spontanément sont venus à nos côtés pour nous prêter main forte.

Tous les bénéfices récoltés lors de ces manifestations vont permettent de continuer à financer en partie les projets des 2 écoles (cette année participation au projet Opéra, classe de découverte à Lathus, sortie cirque, cours de tennis…)

On vous attend maintenant aussi nombreux lors de la kermesse de l'école, prévue le vendredi 21 juin 2013 à Puy Méry. C'est une belle fête que nos enfants attendent tous avec beaucoup d'impatience. Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous espérons vous voir aussi nombreux à nos côtés pour que l'on puisse tous profiter au mieux de cette soirée.

Contacts

Les Galoupiots / galoupiot.over-blog.com

ASSOCIATION CRESCENDO AU VIGEN

Ça monte "Crescendo" au Vigen !

Crescendo au Vigen a organisé sa seconde "soirée tubes" le samedi 2 février dernier et les bénévoles de l'association ont fait sauter les crêpes à l'occasion de la Chandeleur.
Cette soirée a réuni environ 150 personnes qui ont pu découvrir les talents des élèves des classes de chant de l'école de musique, accompagnés au piano, pour ensuite enflammer le dance-floor sur une série de tubes concoctée par Greg et Alain, les valeureux DJ de Crescendo !
Cette soirée était, comme en 2012, soutenue par la commune (prêt de l'espace culturel), Eurolight (prêt de matériel son/éclairages) et l'école de musique (prêt de sono et piano). Ces généreuses contributions ont permis de créer une ambiance des plus chaleureuses, digne des meilleures "dance party" !

Mais les actions de l'association ne s'arrêtent pas là : lors de sa dernière assemblée générale, en automne dernier, Crescendo a, en effet, offert 2 lecteurs CD à l'école de musique de la commune.

QUI SOMMES-NOUS ?
Fondée en 2011, CRESCENDO au Vigen est une jeune association à vocation culturelle et pédagogique. Elle organise plusieurs fois dans l'année des évènements autour de la musique (soirée tubes, vente d'instruments, scènes ouvertes pour les musiques actuelles...) s'adressant aussi bien aux élèves de l'école de musique du Vigen qu'à un plus large public. Alors, venez nombreux !!!

NOUS SUIVRE
Si vous souhaitez recevoir les informations de l'association 15 jours avant chaque manifestation, vous pouvez vous inscrire sur la mailing-list de Crescendo à l'adresse suivante : com.crescendo87@gmail.com.

Nos prochaines manifestations

• Samedi 15 juin 2013
Auditions de l'école de musique du Vigen. Comme l'an dernier, Crescendo apportera une aide logistique pour cette journée un peu spéciale pour les élèves. En 2012, l'association a en effet offert une soixantaine de repas (grillades, gâteaux, boissons) et rémunéré un ingénieur du son professionnel pour l'occasion.)
•Dimanche 6 octobre 2013
2ème "Vide-grenier musical" où les particuliers pourront vendre ou acheter instruments, sonos, CD, vinyles, DVD, partitions…

Contacts
Association Crescendo au Vigen
Mairie du Vigen
1, place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
05 55 00 51 17 / www.le-vigen.fr

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE

Le TC Val de Briance compte cette année pas moins de 70 licenciés. Son école de tennis est composée de 7 jeunes licenciés de 7 à 8 ans.

Une nouvelle cession "tennis à l'école" a eu lieu cette année suivie de l'habituelle journée "portes ouvertes" du club, sur les terrains du Vigen, le 8 juin dernier. Celle-ci à permis d'inaugurer le court numéro 2 du Vigen refait intégralement par la municipalité que nous remercions par la même occasion.

À noter

• Le club vous rappel que son tournoi open se déroulera du 28 août au 15 septembre prochain et sera ouvert de NC à 15.
• Il y aura également un stand d'informations et d'animations lors de la journée des associations qui se déroulera courant septembre à Solignac.

Le club remercie toutes les personnes, les bénévoles et les municipalités pour leur aide au quotidien.

Contacts
Tennis Club Val de Briance
Renseignements (et réservations)
Office de tourisme de Solignac
05 55 00 42 31 / tcvaldebriance@fft.fr
www.club.fft.fr/tcvaldebriance

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Votre page sur www.le-vigen.fr !

Associations, pour obtenir des informatins, faire créer ou mettre à jour votre page contactez la Mairie du Vigen au 05 55 00 51 17 et site.mairie-le-vigen@orange.fr

Reportage

Un zèbre dans la savane Limousine

Le Parc animalier et paysager du Reynou

Le domaine du "Reynou" s'étend sur 110 hectares de terrain protégé : c'est à l'origine un parc arboré et paysager formant un écrin pour le château construit en plusieurs étapes, depuis la première moitié du XIXe siècle, puis jusqu'en 1894 par le porcelainier Charles Edwards HAVILAND.

Il a connu par la suite d'autres propriétaires. Au début des années 1990 il est acquis par des japonais, dans le but d'en faire un centre d'intégration à la culture française. Le château subit alors des modifications intérieures fort dommageables, le parc est laissé à l'abandon et le centre ne verra jamais le jour ! Au bout de cinq ans c'est devenu un peu le château de la Belle au Bois Dormant quand il est racheté, en 1996, dans le but d'en faire un parc animalier et paysager.

Le château conserve son allure d'antan, avec sa belle verrière qui permettait de descendre des attelages sans être importuné par d'éventuelles averses mais aucune restauration intérieure n'a pu être effectuée pour l'instant. Cela étant il n'est pas en danger et, s'il n'est pas prioritaire, il retrouvera plus tard son lustre et son utilité dans le cadre de projets en cours de réflexion. Le parc arboré, qui a souffert de la tempête de 1999, est nettoyé et en partie conservé en l'état, des plaines "asiatique" et "africaine" ont vu le jour, singes, lions, lamas, girafes, bisons animent le lieu…

Dirigé par Nicolas LEFRÈRE, le parc animalier du Reynou compte aujourd'hui 600 pensionnaires de 130 espèces différentes et originaires de tous les continents. Il a reçu 80 000 visiteurs en 2012. Mais n'est-ce qu'un magnifique lieu de promenade où, les jours de beau temps, parents et grands-parents amènent les enfants voir des animaux d'ici où surtout d'ailleurs ? Pas seulement ! C'est ce que nous a fait découvrir avec passion le docteur vétérinaire Franck Haelewyn, le nouveau directeur zoologique du parc.
Le principe de base qui régit ce parc, comme d'ailleurs tous les autres parcs zoologiques, est d'être dédié à la protection de la biodiversité. Il participe à un vaste programme que Franck HAELEWYN nous dévoile au travers des différentes actions qui sont menées vers les animaux, les visiteurs et les milieux naturels.

Pour les animaux, dont la reproduction est maitrisée, le parc est tout d'abord un conservatoire du patrimoine génétique d'espèces menacées dans la nature. Le Reynou fait partie d'un réseau international de parcs animaliers. Les naissances qui se produisent dans ces différents parcs permettent le peuplement de chacun par échanges d'animaux. Parmi les nouveaux pensionnaires issus de ces échanges, on retrouve au Parc du Reynou :

- le barhal (chèvre sauvage)
- la panthère des neiges
- la mangouste jaune
- le porc épic
- la roussette d'Égypte (chauve souris géante)
- le sanglier des Visayas
- le tamarin empereur
- le ouistiti pygmée (plus petit singe du monde)
- et bien d'autres très prochainement

Le parc est également un lieu de recherche scientifique (appliquée et fondamentale), de recherche vétérinaire et d'approfondissement des connaissances en matière de biologie des espèces et d'éthologie.
Étant dans un lieu de loisirs les visiteurs se trouvent dans un contexte favorable pour des actions de sensibilisation afin qu'ils deviennent des acteurs de la protection de la nature et pas seulement des jeteurs de cacahuètes. Cela peut se faire au travers de diverses actions d'information :

- Information zoologique, par la mise en place de panneaux pédagogiques sur les animaux.
- Information à la protection de la nature, en montrant que cela ne relève pas uniquement des actions gouvernementales mais que nos choix quotidiens ont des répercussions locales et immédiates mais aussi à de grandes distances et dans un avenir plus lointain. On expliquera, par exemple, comment la consommation de certaines pâtes à tartiner, dont raffolent les enfants mais aussi parfois les grands, entraine inéluctablement à terme, la disparition des orangs outans à l'autre bout de la planète. L'huile de palme qui entre dans la fabrication de cette gourmandise, et de bien d'autres produits, nécessite la plantation industrielle de palmiers et la destruction massive de la forêt où vivent ces grands singes. Sur ces sujets une collaboration avec les enseignants est recherchée pour mener des actions en direction des scolaires.

Toujours dans le but de sensibiliser et d'informer les visiteurs le parc organise depuis deux ans des visites thématiques et des visites guidées pour des groupes. Plusieurs fois par jour, à certains endroits déterminés du parc, l'équipe soignante donne rendez-vous pour des nourrissages des animaux et des explications sur ce sujet.

Enfin le parc participe à un travail sur les milieux naturels. En collaboration avec des ONG et des associations, et en lien avec les populations locales, un travail est mené sur le milieu de vie commun des animaux et des hommes. Ainsi il a été relevé des similitudes entre les problématiques de coexistence posées par les panthères des neiges au Tibet et les loups en Europe ! Des études sont faites sur les lieux de vie d'origine des ancêtres des animaux que nous voyons en captivité, afin de favoriser le repeuplement local et le retour à la nature, dans leur milieu d'origine, d'animaux nés en captivité. Dans les parcs les animaux deviennent les ambassadeurs de leurs congénères sauvages. Des actions sont menées afin que la protection des espèces, dans leur milieu naturel, ne soit plus une charge pour les populations mais une source de revenus, par exemple grâce au tourisme ou à la vente d'objets d'artisanat.

Mais le Parc ne s'intéresse pas exclusivement aux espèces lointaines et exotiques. Il développe un système de gestion favorable aux espèces locales : pas d'utilisation de pesticides ou de produits phytosanitaires, fauches tardives et jachères fleuries, pose de nichoirs, plates formes de nourrissage des écureuils, installations pour hérissons, maintien de la zone humide, etc.

Pour aider le parc dans ses missions une association loi de 1901 d'intérêt général, le CAR (Club des Ami du Reynou), a été créée le 20 mars 2013. Cette association d'intérêt général souhaite regrouper des bénévoles passionnés d'animaux, d'environnement et de patrimoine. Elle a pour principaux projets d'accompagner les visiteurs dans l'apprentissage de l'écocitoyenneté, de soutenir le parc dans ses actions de conservation, d'animation et de recherche, de l'aider à devenir membre de l'EAZA (European Association for Zoo and Aquarium).
Pour mener à bien ces projets, l'association souhaite œuvrer dans plusieurs directions :

- Conservation du patrimoine : Étude de projet pour la restauration du château et la conservation du patrimoine du parc (Espèces végétales et environnement paysager),
- Conservation de la biodiversité : partenariat avec des associations : Snow Léopard Trust pour les panthères des neiges, Kalaweit pour les gibbons, ABCR pour les tamarins, EAZA pour la protection de la faune du Sud-Est Asiatique…
- Animation : Développement de la pédagogie pour les écoles (former les "éco-citoyens" de demain), concours de photos du parc ouvert à tous les visiteurs, parrainage des animaux nouveau-nés, mise en place d'un blog…
- Recherche : Partenariat avec les universités, développement d'études scientifiques sur le parc, encadrement de stagiaires éthologues…
- Accompagnement financier : recherche de soutiens, de subventions, de dons, d'adhésions.

En adhérant à l'association (cotisation annuelle de 25 €) chacun peut apporter sa contribution, même modeste, à la réussite ce cette belle réalisation.

Le château du Reynou

En provenance de la famille de sa première femme, Marie Guillet, Charles Edward Haviland reçoit le 6 mai 1881, le château du Reynou en héritage, sur un domaine de 71 hectares.

Il y entreprend de vastes travaux. Deux ailes sont ajoutées au château d'origine et reliés par une grande véranda. Le gros œuvre est réalisé en granit, l'acier est abondamment utilisé. L'ensemble composite, mélangeant les styles gothique, baroque et contemporain, est une belle demeure bien proportionnée. Elle est dans le style du château que Théodore Haviland, son frère, fait bâtir à Montméry, près d'Ambazac, à la même époque. Charles Edward Haviland établit lui même, et dans les moindres détails, les plans du château qui comprend 27 pièces. Il emploie les matières les plus nobles. Il fait venir des États-Unis une cheminée monumentale. Il se préoccupe particulièrement du confort, de la lumière, de l'acoustique. Il capte toutes les sources de la propriété, Il installe un réseau d'égouts.

Le parc est à la mesure du château. Il est abondamment planté d'essences américaines. Étang, cascade, rivière, vallonnements, belvédère, tout est artificiel. Charles Edward Haviland dépense une fortune au Reynou qu'il juge : "simple et de bon goût".

Charles Edward HAVILAND

Charles Edward HAVILAND : un américain à Limoges

Charles Edward Haviland nait à New York le 7 janvier 1839. En 1842 David, son père, s'installe à Limoges avec sa famille.

Il y crée une antenne de Haviland Brother and Co pour s'approvisionner en porcelaine à destination des États-Unis. Ne trouvant pas les produits correspondant au goût américain, il crée son atelier de décoration. Il emploie les ouvriers les mieux formés et les mieux payés. C'est, avec l'immensité du marché américain, la clé de la réussite. En 1863-64 la Guerre de Sécession conduit la firme américaine à arrêter son activité. La filiale française, engagée dans la construction d'une usine intégrant la totalité de la fabrication du blanc au décor, devient indépendante Charles Edward, alors âgé de 25 ans, prend la direction de l'entreprise et évince son père et son frère Théodore. Haviland poursuit son développement : en 1905 la société emploie à Limoges plus de 2500 personnes.
Charles Edward est un patron despotique et visionnaire. À la pointe du progrès technique, il introduit la cuisson au charbon, le marchage mécanique, le four à flamme renversée, le calibrage mécanique, la chromolithographie. Haviland est la locomotive de Limoges. Organisateur dans le moindre détail, il établit, démarche très novatrice à l'époque, un organigramme. Il rédige des définitions de fonction dans le style de l'époque :
"MERIGOT: Ministre du blanc. Réunit et fait emballer les commissions de blanc. Rien de plus. Il a tout le magasin du premier et la moitié du grenier..."
Il a compris la nécessité de s'organiser pour être plus compétitif. Créateur, il travaille avec les meilleurs artistes de son temps. En 1931 la société aura créé environ 1000 formes et plus de 10 000 décors.
Patron intraitable il gère les grèves de façon très dure et n'hésite pas à renvoyer un vieux collaborateur. Si le carnet de commandes baisse il ferme l'entreprise sous prétexte d'inventaire; les ouvriers ne sont alors pas payés. Mais au fait de la condition ouvrière, il est reconnu comme juste.

À son frère qui critique les ouvriers il réplique :
"Il y a, en un mot, 520 personnes qui font des bêtises chaque jour et dont quelques unes en font toute la journée, il y a des chefs d'atelier et de magasin qui se découragent et un patron qui plus d'une fois donnerait volontiers toute la boutique au diable. Cet assemblage ne peut donner la perfection et le peut-il la matière s'y oppose. La pâte, le charbon, le feu, la pluie ou le vent ne nous écoutent pas..."

Il s'inspire des idées de Le Play. Il crée la caisse de secours (Chômage), la caisse d'économie (Caisse d'épargne), Le foyer limousin (HLM), la Clé des Champs (Colonie de Vacances). Le tout, bien organisé, subventionné ou abondé par Haviland, et géré démocratiquement par le personnel.

Charles Edward Haviland meurt le 15 mars 1921. Son fils lui succède. Il n'a ni sa personnalité ni son talent. Sous l'étouffante autorité paternelle il n'a pas appris à diriger. En 1931, après 89 ans d'existence, l'entreprise disparaît. La société Théodore Haviland fondée par le frère de Charles Edward récupère la marque, le nom commercial, les moules et les modèles.

La personnalité et l'œuvre d'un homme de l'envergure de Charles Edward Haviland ne se résument pas en quelques lignes. Il faudrait évoquer le financier habile, le publicitaire avisé, l'amateur d'art. Il faudrait parler de respectabilité sociale et rappeler qu'il ne repose pas au côté de son épouse mais près de sa maîtresse. On a dit que son œuvre sociale n'était que du paternalisme au service de son intérêt. Il faut toutefois reconnaitre à ce quaker américain, à cet homme hors du commun, dur avec les autres, dur avec lui-même, le rayonnement de son action et les progrès accomplis grâce à ses convictions :
"Si considérable que soit le chiffre des exportations d'un pays, je ne comprends pas comment on pourrait l'appeler un pays prospère, si une grande partie de sa population vit dans la misère."

Un reproche peut lui être fait sans conteste : il n'a pas assuré sa succession.

Source : *Un Américain à Limoges, Charles Edward Haviland, porcelainier*
Nathalie Valière, éditions Lemouzi (1992).

Plus d'informations

Domaine du Reynou - 87110 Le Vigen
- Du début avril à la fin octobre
  Tous les jours de 10 h à 19 h 30
- 05 55 00 40 00 / www.parczooreynou.com
- Le Club des Amis du Reynou peut être contacté à l'adresse du Parc.

À voir en page 39
Le diaporama couleurs des animaux du Parc du Reynou

Carnet

Petits et grands au "Raconte Tapis"

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@wanadoo.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(Vacances scolaires : fermée le samedi)

Le Maire reçoit en mairie, le samedi matin, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h 30
Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h
Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables
Poubelle verte : tous les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHETTERIES

- La plus proche : rue Léonard Samie (ZI de Romanet) à Limoges. Ouverture : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h tous les jours sauf le lundi.
- Pour les horaires d'ouverture des autres déchetteries, merci de s'adresser à la Direction de la Propreté Urbaine, Mairie de Limoges : 05 55 45 79 30.

COLLECTE DES TEXTILES

Colonne d'apport volontaire en centre bourg derrière la salle polyvalente.

COLLECTE DU VERRE

Colonnes d'apport volontaire
- PUY MÉRY, près de l'école, à côté de l'ancienne salle de l'Amicale Laïque.
- BOURG, derrière le centre commercial (prendre à gauche la voie qui le contourne).
- LES FARGES, en haut du lotissement au fond du petit parking. route de Boissac, à coté de l'abribus au début du chemin des Vergnades.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : jeudis 12 septembre et 12 décembre 2013.

TRANSPORTS

TRAINS

En semaine la SNCF assure 3 allers et 3 retours par jour entre Limoges-Bénédictin et la gare de Solignac-Le Vigen. Horaires sur : www.voyages-sncf.com/billet-train/horaires

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune. Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

TÉLOBUS

Du lundi au samedi sauf les jours fériés les lignes 42 et 43 du Télobus relient 10 points d'arrêt sur la commune au pôle St Lazare de la STCL. Tout renseignement sur le fonctionnement de Télobus et ses horaires sur : www.stcl.fr et sur le site de la commune : www.le-vigen.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Carine LANNETTE tient une permanence, à la salle polyvalente les 2ème et 4ème lundis du mois, de 14 h à 16 h.
S'adresser à l'antenne des Portes Ferrées : 32, rue Domnolet Lafarge à Limoges. 05 55 30 09 96 ou 05 55 30 09 90.

RÉFÉRENTE GÉRONTOLOGIQUE

Aurélie MARTIN
Conseil Général de la Haute-Vienne
Maison du Département
4bis, avenue des Coutures - Limoges
05 55 45 13 45

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la Croix Rouge.
16, rue François Perrin - Solignac
05 55 00 51 39

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe Médical du Vigen
16, avenue de la Gare
05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de Rééducation du Val de Briance. 4b, allée des Pommiers / 05 55 00 53 80

ORTHOPHONISTE
Ghislaine PAREAUD
9, avenue Frédéric Le Play
05 55 58 66 73

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de ROSIERS Centre commercial du Bas Faure (Carrefour)
05 55 06 90 90

PSYCHOLOGUE
Delphine LISSAJOUX
9, avenue Frédéric Le Play
06 30 06 87 82

SOINS INFIRMIERS
- Bernadette CHAMBON
11, allée des Pommiers
05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD
Le Haut Vauzelas
05 55 48 99 03
- Croix Rouge Française
16, rue François Perrin - Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIERE
64, avenue Saint-Éloi - Solignac
05 55 00 57 71

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence Européen : 112
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Défibrillateurs cardiaques sont en libre service :
- Au Vigen, coté droit de la mairie.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot sur la façade des anciens vestiaires.

Agenda

Samedi 15 juin 2013, dès 14h

Audition de l'école de musique > Salle polyvalente.

Mardi 18 juin 2013, 18h30

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle > Rendez-vous à 18h30 devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Vendredi 21 juin 2013, 18h45

Kermesse des écoles

Vendredi 21 juin 2013

Fête de la Musique. Animations sur la place de la Briance.

Vendredi 12 juillet, vers 22h30

Feu d'artifice au stade de Solignac.

Dimanche 18 août 2013

Commémoration à la stèle du Mas du Puy .

Du 28 août au 15 septembre 2013

Tournoi de tennis organisé par le "Tennis Club Val de Briance".

Septembre 2013

Exposition "100 ans du cinéma" > Bibliothèque du Vigen.

Samedi 5 octobre 2013, 20h

Loto du Comité de fêtes > Salle polyvalente.

Dimanche 13 octobre 2013, 10h

"Méli-Mélo" de la Briance, fête de la culture > salle polyvalente et diverses salles de la commune

Samedi 19 octobre 2013

Loto de l'A.I.C.A. > Salle polyvalente.

Dimanche 27 octobre 2013

Spectacle du club de l'amitié.

Dimanche 10 novembre 2013, 12h

Repas dansant du Comité des fêtes > Salle polyvalente.

À ne pas manquer !

Dimanche 13 octobre 2013 à partir de 10 h, 3ème éditon de Méli-Mélo de la Briance

L'AFFICHE 2013

Lundi 11 novembre 2013, 11h

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918 > Rendez-vous à 11h devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Du 15 au 18 novembre 2013

Exposition florale Claudia Paquet > Salle polyvalente.

Dimanche 1er décembre 2013, 12h

Repas des aînés > Salle polyvalente.

Samedi 7 décembre 2013, 15h

Ateliers de Noël pour les enfants > Bibliothèque Louise Michel

Dimanche 15 décembre 2013, 15h

Arbre de Noël des enfants > Salle polyvalente.

Vendredi 20 décembre 2013, 20h30

30ème concert aux chandelles de Renaissance de Solignac-Le Vigen, abbatiale de Solignac.
Deux violonistes de renom : Patrice Fontanarosa et Nemanga Radulovic, accompagnés d'un quintette à cordes. Chorales de Solignac et du Vigen.

AVIS AUX LECTEURS DU VIGEN INFORMATION

Vous souhaitez figurer ou écrire dans les pages du Vigen Information (vie des associations, reportages...) ?

Merci de transmettre votre texte à l'adresse email suivante : site.mairie-le-vigen@orange.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Sixtine DELLACHERIE 19.12.2012
Samson, Jean-Claude, Jean-Louis MEGE 20.01.2013
Laurys, Paul ABASSIE 3.02.2013
Elsa, Sidonie, Marie TESTUT 18.02.2013
Elina, Nathalie CHEYROUX 26.02.2013
Juliann, David, Jean-Pierre MULIER 22.03.2013
Chloé TAHIR 31.03.2013
Leya, Anwen, Ritchie BUGE 9.04.2013
Loris, Daniel FAURE-LAGORCE, 12.05.2013

DÉCÈS

Jean Louis PRADEAU 28.11.2012
Émile Marcel SOULAT 17.12.2012
Eugène, Jean DEMARET 27.12.2012
Yvonne, Amélie RICHARD 30.12.2012
René Gilbert Aimable MERCIER 25.01.2013
Marcelle BOURLIOUX 6.03.2013
Fernand FAUCHER 5.04.2013
Yvan Louis HAUTY 14.04.2013
Marie DENIS 21.04.2013
Suzanne, Gabrielle FLACASSIER 6.05.2013
Françoise Monique GUICHON 26.05.2013

MARIAGES

Roxane FERMINET & Sébastien GAUMONDY 12.01.2013
Anna-Paula GUALTER & Patrice VERGNE 4.05.2013
Brigitte TALLET & Sylvestre PICHOT 18.05.2013
Sophie Florence VALLAT & Paul-Alexis Arnaud Marie LEFAIVRE 25.05.2013

Légendes du diaporama

(1) Grue Couronnée (2) Lémur Catta (3) L'entrée du Château (4) Rhinocéros Blanc (5) Suricate (6) Oryx Algazelle (7) Lémur Macaco (8) Singe Vert (9) Cigogne (10) Lama (11) Le Château (12) Le Professeur

Diaporama

Quelques animaux du Parc du Reynou

1

2

3

4

6

5

7

8

9

10

< Légendes des photos ci-contre.

11

12

mairie

le Vigen information

printemps-été 2013

Prochain numéro

HIVER 2013

À bientôt !